

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023-2024

A.L.S.E.S

Acteurs de Liaison Sociale
dans l'Environnement Scolaire

D.A.E.E.T

Dispositif d'Accueil des Élèves
Exclus Temporairement



| Edito

Selon le rapport 2023 «LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE» de l'Observatoire National de la Politique de la ville :

« (...) les élèves résidant en QPV appartiennent plus fréquemment aux catégories défavorisées (responsables légaux ouvriers, retraités, employés ou ouvriers, ou sans activité professionnelle), surtout dans les établissements publics. Près de 6 collégiens et lycéens sur 10 scolarisés dans un établissement public ont des parents issus des catégories sociales défavorisées, soit un taux deux fois et demi supérieur à celui des collégiens résidant en dehors de ces quartiers ».

Ce rapport fait également état des difficultés scolaires chez ces élèves mais également à terme des difficultés d'insertion :

« L'insertion professionnelle des jeunes décrocheurs scolaires est particulièrement difficile. Réduire le nombre de sortants du système éducatif avec un faible niveau d'étude constitue donc un enjeu majeur(...), l'enjeu est donc d'identifier les risques de décrochage scolaire (absentéisme, chute de motivation, etc) et de mettre en place des actions d'accompagnement spécifiques. »

Face à ces problématiques, l'A.L.S.E.S. tient un rôle essentiel au sein des établissements scolaires et auprès des collègues de l'association : il est le lien entre la salle de classe et la salle des professeurs, entre le collège et le quartier, entre le bureau du CPE et la famille, entre les fragilités et les solutions à apporter.

Pour exercer ses missions, l'ALSES s'appuie sur :

- une équipe de quartier, afin de proposer des activités qui permettent aux éducateurs du Club de prévention spécialisée de faire connaissance avec l'élève et sa famille ;
- le Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement, s'il doit y orienter des élèves pour les aider à reprendre pied dans leur scolarité après une exclusion de leur établissement ;
- les partenaires de quartier, qu'il sollicite pour apporter un maillage plus conséquent.

Son objectif est d'éviter la fracture avec l'école, la rupture avec les apprentissages scolaires, le décrochage scolaire.

C'est grâce à cette articulation, ce maillage entre les professionnels de la Prévention spécialisée, les partenaires de l'Education Nationale et l'ensemble des professionnels intervenant auprès des adolescents que s'élabore la lutte contre le décrochage scolaire.

Ce rapport d'activité tentera de vous rendre compte du travail de ces éducateurs spécialisés immergés au quotidien dans le monde de l'Education Nationale, tout en gardant leur identité de Prévention Spécialisée et ce dans l'intérêt des élèves, des parents et des personnels de l'Education Nationale en quête de solutions pour ces élèves.

Francine BLAS,
Responsable des dispositifs de prévention du décrochage scolaire et social

Sommaire

Edito	2
--------------------	---

A.L.S.E.S.

1. Analyse Globale

<i>Nombre d'élèves accompagnés</i>	4
<i>Genre</i>	5
<i>Origine des accompagnements</i>	5
<i>Antériorité des accompagnements</i>	6
<i>Accompagnements croisés avec les équipes du Club de prévention</i>	6
<i>Objectifs travaillés avec les familles et l'entourage</i>	7

2. Analyse par collège

<i>Collège Boris Vian</i>	8
<i>Collège Louise Michel</i>	10
<i>Collège Martha Desrumaux</i>	12
<i>Collège Miriam Makeba</i>	14
<i>Collège Nina Simone</i>	16
<i>Collège Paul Verlaine</i>	18

3. Actions collectives	20
-------------------------------------	----

4. Démarche qualité	26
----------------------------------	----

D.A.E.E.T.

1. Présentation	28
------------------------------	----

2. Chiffres clés	29
-------------------------------	----

3. Projet pédagogique 2023-2024	32
--	----

4. Liens avec les autres services d'Itinéraires	34
--	----

5. Le rôle de l'éducatrice référente du DAEET	36
--	----

Conclusion	38
-------------------------	----

A.L.S.E.S.

Acteur de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire

L'Acteur de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire est un éducateur de Prévention spécialisée implanté dans un quartier. Il fait le lien entre l'intérieur et l'extérieur du collège.

L'A.L.S.E.S. favorise ainsi les relations entre les trois espaces de vie des jeunes : le collège, le quartier et la famille. Il apporte au collège sa connaissance du quartier, sa compétence d'éducateur spécialisé et son réseau partenarial, au premier rang duquel se trouve l'équipe de prévention implantée dans le quartier où se situe le collège.

1. Analyse globale

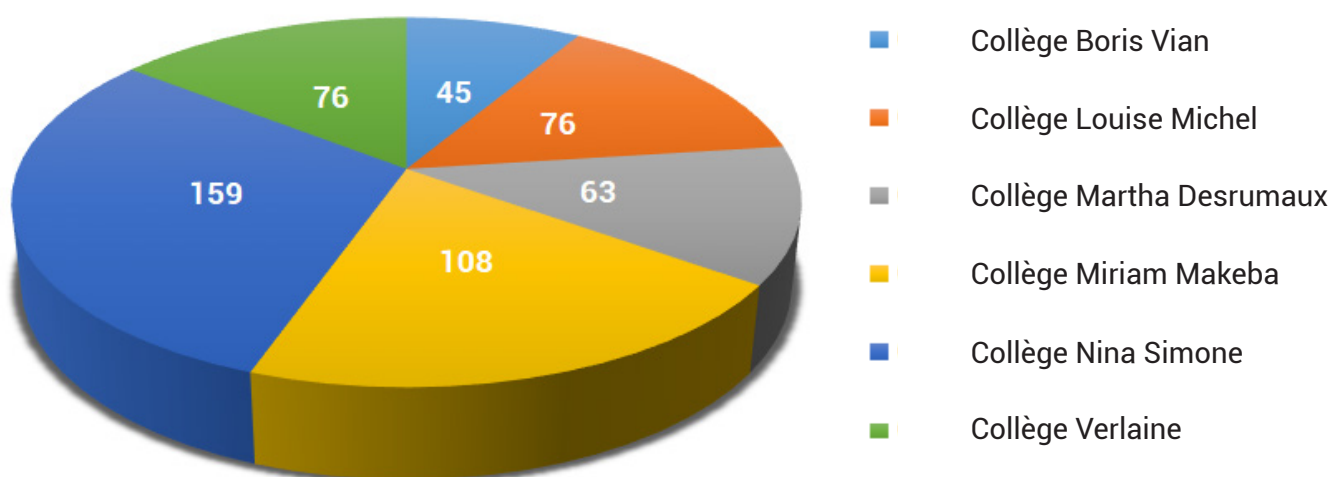
► Nombre d'élèves accompagnés par collège



527 élèves

accompagnés par
(+9% par rapport à 2022-2023)

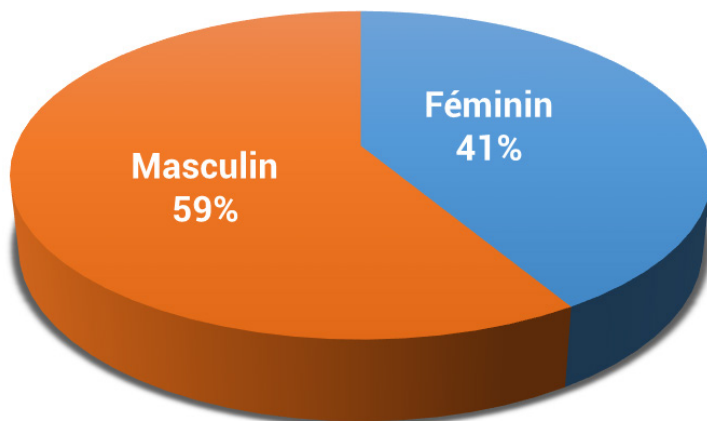
6 A.L.S.E.S.



Nous observons cette année une **augmentation de 9% des accompagnements**, soit 43 élèves de plus qu'en 2022-2023. Cette augmentation s'observe auprès des collèges Louise Michel, Miriam Makeba et particulièrement Nina Simone, où l'ALSES a accompagné 50 élèves de plus que l'année dernière. Ceci peut s'expliquer par les différents projets collectifs mis en place au sein du collège vers le public en voie de décrochage scolaire. Les collèges Martha Desrumaux et Verlaine stabilisent leurs accompagnements.

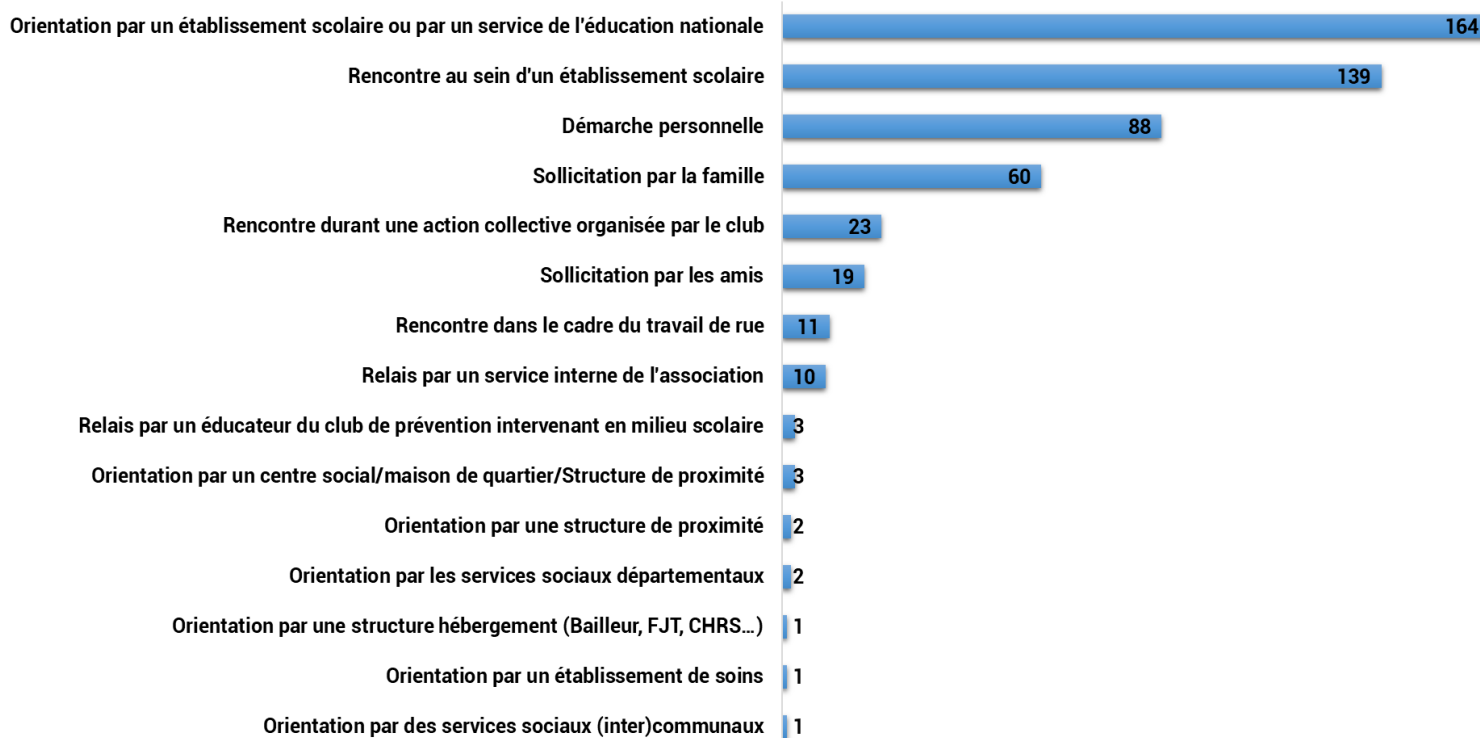
Comme l'année dernière, le travail se réalise de manière équilibrée en fonction des niveaux de classe, puisque 60 % des jeunes sont en 4^{ème} et 3^{ème} (contre 56% en 2022-2023), même si la demande est légèrement plus importante chez les élèves de 4^{ème} ; les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} représentent 40 % des accompagnements (contre 44% en 2022-2023).

► Genre



Comme l'année dernière, le public masculin est le plus représentatif des sollicitations. Si pour les collèges Boris Vian et Martha Desrumaux, le nombre de filles/garçons est presque à l'équilibre, pour les 4 autres collèges, la représentation masculine est plus importante et principalement au collège Nina Simone, où l'accompagnement des garçons représente un tiers du public accompagné.

► Origine des accompagnements



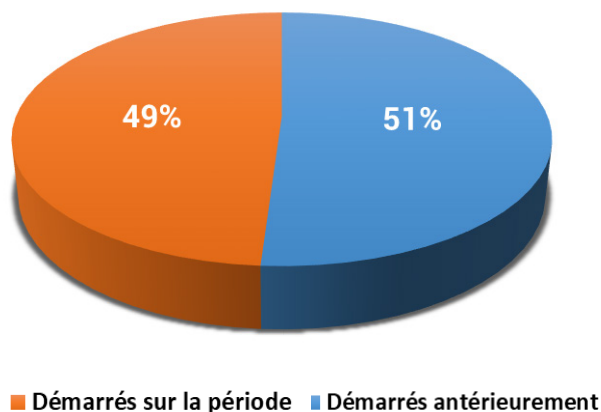
Le personnel de l'établissement scolaire reste toujours le premier vecteur d'orientation du public vers les A.L.S.E.S.

Les rencontres au sein de l'établissement scolaire, lors des récréations ou des temps de pause, restent également des temps propices à la rencontre, à l'échange, à la création de lien.

L'extérieur est également un lieu de rencontre : le travail de rue réalisé en binôme ALSES et éducateur de quartier, les actions collectives organisées par les équipes du Club de prévention à destination des collégiens, la participation aux actions menées par les partenaires de quartiers, sont autant de raisons de faire connaissance, de reprendre contact, de fixer un rendez-vous, ou tout simplement d'échanger sur ce qui va ou ce qui ne va pas au collège, à la maison, dans la vie en général. Ces espaces sont précieux pour les ALSES.

Enfin, au fil des années, les familles sont également à l'origine des demandes et sollicitent directement les ALSES dans les différents lieux : réunions professeurs, cafés-parents, travail de rue, etc.

► Antériorité des accompagnements



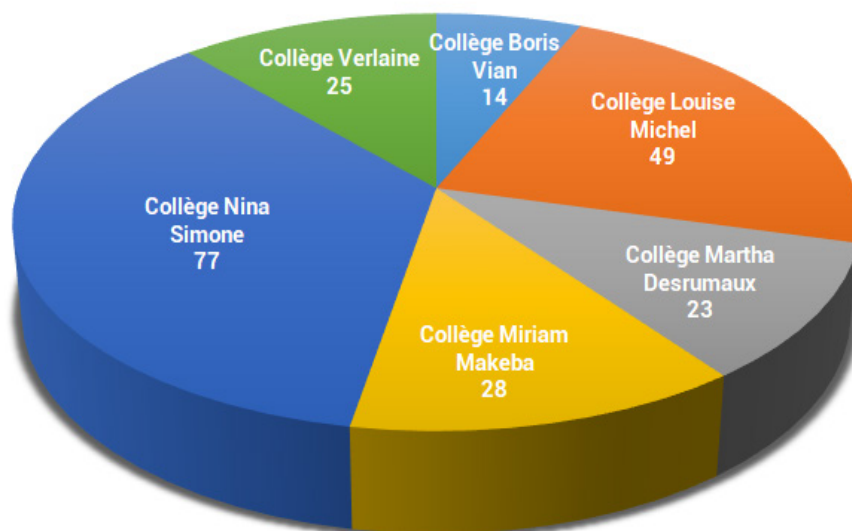
Plus de la moitié des élèves accompagnés l'année dernière (266) ont de nouveau sollicité ou rencontré l'ALSES au cours de l'année scolaire. Les ALSES des collèges Boris Vian, Miriam Makeba et Verlaine ont le plus travaillé avec les élèves déjà connus, même s'ils ont tous rencontré également de nouveaux élèves.

Les ALSES des collèges Nina Simone et Louise Michèle sont celles ayant rencontré le nombre le plus important de nouveaux élèves, respectivement près de 58% et 80 % des publics accompagnés ; ceci peut s'expliquer par la participation des professionnelles sur les différentes actions de lutte contre le décrochage scolaire mises en place au sein de ces collèges, mais également par une sollicitation importante des personnels de l'établissement scolaire.

Cependant, globalement, nous observons comme l'année dernière un équilibre entre l'accompagnement des nouveaux élèves et la poursuite de l'accompagnement des élèves déjà connus.

► Accompagnements croisés avec les équipes du Club de prévention

Nombre de jeunes orientés par les ALSES vers les équipes éducatives de quartiers :

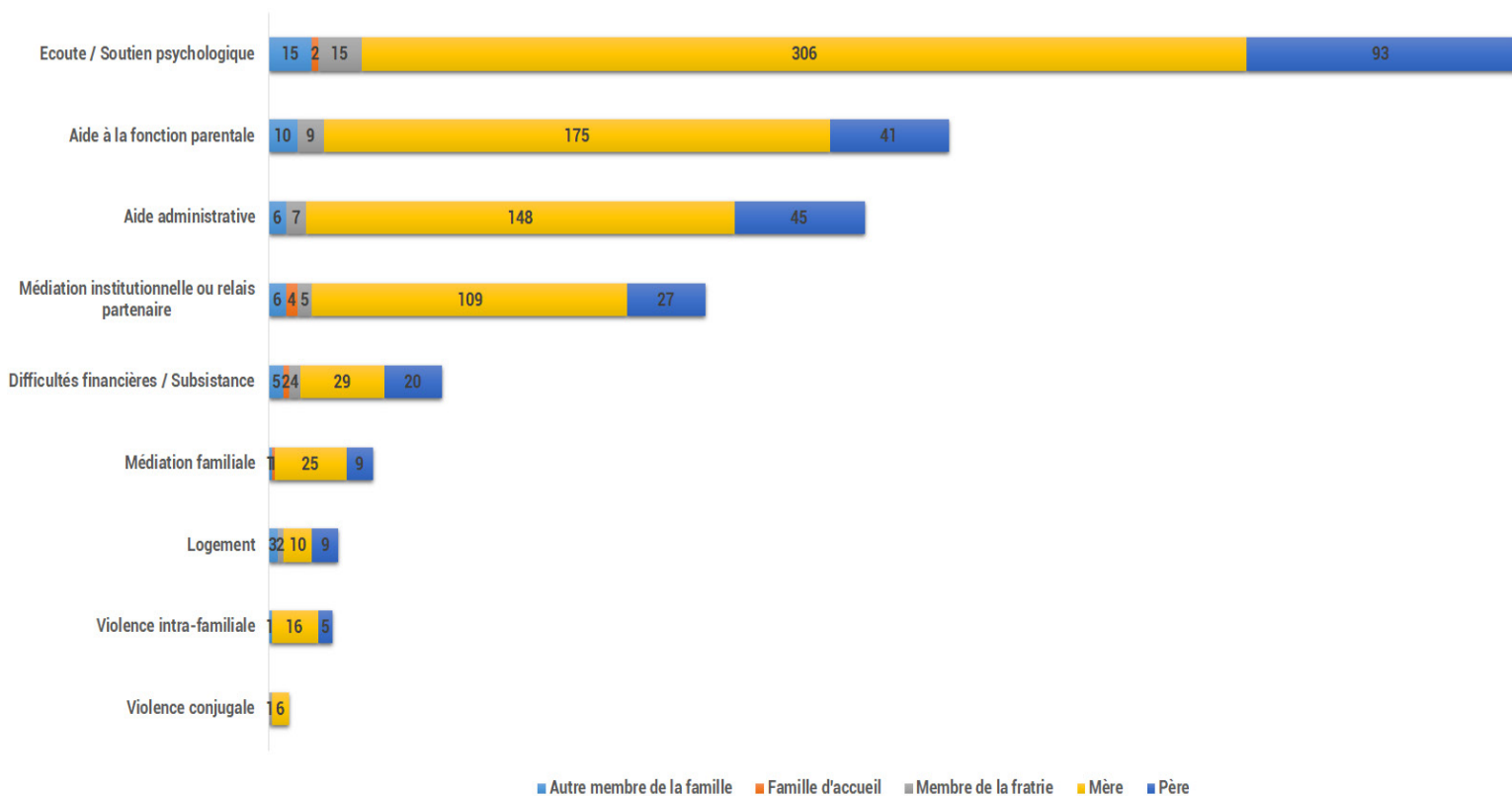


216 élèves sur 527, soit **41%** ont bénéficié d'une poursuite de leur accompagnement par une équipe éducative du Club de prévention.

Même si l'ensemble des ALSES s'attache au quotidien à associer leurs collègues de quartier dans une grande partie des accompagnements, ces orientations sont en légère baisse cette année : elles étaient de 49.5% l'année dernière. Cependant, on observe une augmentation significative des orientations pour les collèges Louise Michèle et Nina Simone : 64,5% des élèves pour le collège Louise Michèle et 48,5% des élèves pour l'ALSES de Nina Simone.

L'intervention de l'ALSES est fortement facilitée par l'appui de ses collègues de quartier, par un partenariat étroit avec les structures de quartier et par la connaissance du territoire. Travailler en **synergie** avec l'ensemble de ces acteurs est une priorité pour les ALSES, qui peuvent ainsi proposer un **accompagnement global**.

► Objectifs travaillés avec les familles et l'entourage



Comme l'année dernière, les mamans sont les premières interlocutrices des ALSSES et sont une fois de plus en demande d'écoute et d'aide dans leur fonction parentale.

L'ALSSES est une personne ressource pour les parents : visible à l'intérieur du collège et au fait de ce qui s'y déroule, les parents peuvent le solliciter dans le quartier afin d'échanger sur la scolarité de leur enfant, sur leur inquiétude face à leur adolescent qui leur échappe, sur une incompréhension.

L'ALSSES est aussi souvent le dernier recours du collège pour entrer en contact ou maintenir du lien avec les parents fâchés avec l'institution scolaire.

Faire en sorte que la scolarité de chaque enfant se déroule dans les meilleures conditions, en le protégeant dans la mesure du possible des conflits des adultes est aussi une force chez chacun de ces professionnels.

Les solutions offertes au sein de l'association, avec les partenaires du quartier, sont autant de soutiens apportés aux familles et aux établissements scolaires, dans l'intérêt de chaque élève.



2. Analyse par collège

COLLÈGE BORIS VIAN (FIVES)



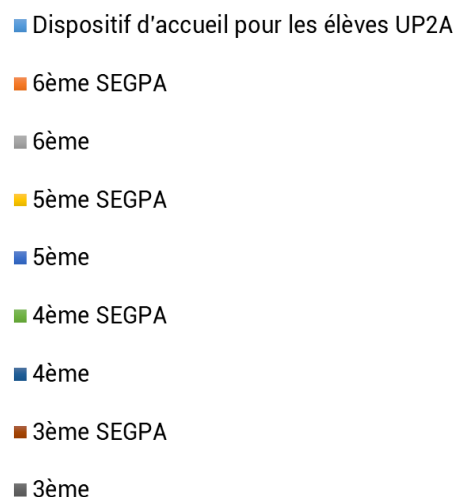
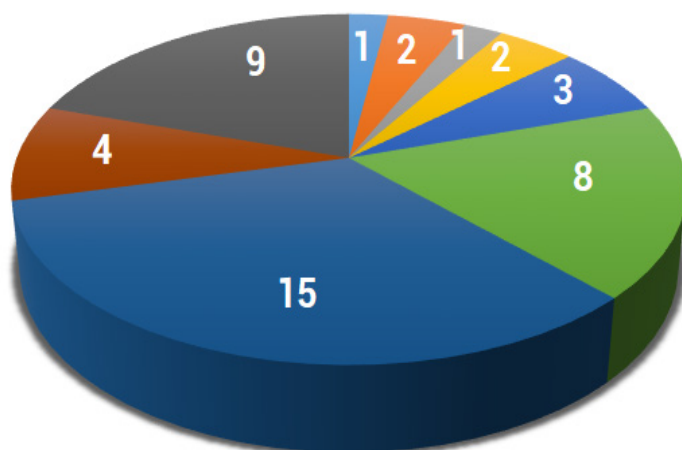
A.L.S.E.S. : Clotilde JAMES

Le collège Boris Vian se situe au coeur du quartier de Fives. Ses élèves proviennent principalement des écoles primaires Descartes Montesquieu, Lakanal, Berthelot-Jules Verne et Cabanis-Bara.

Le collège accueille également une SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté, qui reçoit des élèves présentant des difficultés d'apprentissage importantes).

Nombre d'élèves en 2023-2024 : 536 élèves.

► Nombre d'élèves accompagnés par niveau



► Objectifs travaillés avec les élèves et leur famille





NOTE DE SITUATION

Martin*, 15 ans : un accompagnement éducatif de la 5^{ème} à la 3^{ème}, en lien avec l'équipe éducative

Je rencontre Martin en 2021 au sein du collège, il est alors scolarisé en 5^{ème}. A l'époque, Martin présente des signes de **décrochage scolaire** tels que :

- de nombreuses absences et retards
- des exclusions de cours
- un manque d'attention en classe
- un isolement par rapport à ses camarades.

Par des échanges réguliers, un travail **en partenariat avec l'équipe pédagogique du collège** (CPE¹, professeur principal, psychologue de l'Education Nationale et Principal du collège) se met en place **avec le jeune et ses parents**. Nous réfléchissons à des pistes d'amélioration et proposons une **orientation vers l'Accueil de Jour d'Itinéraires : Mistral Gagnant**. Les objectifs principaux de cet accompagnement étaient :

- un **suivi individualisé avec des éducateurs spécialisés** ;
- un **travail sur le lien parents-enfant** ;
- **retrouver du sens et de l'appétence pour les apprentissages scolaires** ;
- favoriser l'estime de soi.

Lors de cet accompagnement, Martin a réussi à créer un **lien de confiance avec les adultes** et a pu trouver au sein de Mistral Gagnant un **endroit sécurisant** pour travailler ces objectifs. Il acquiert de l'**autonomie** et gagne en confiance. Grâce à l'équipe éducative de Mistral gagnant, je garde un lien avec Martin et suis au fait de ses progrès tout au long de sa prise en charge et fais le lien avec le collège.

Après deux ans d'accompagnement à Mistral Gagnant, une orientation vers le SAJ² de Phalempins est proposée, car il apparaissait difficile pour ce jeune garçon de reprendre une scolarité classique dans un collège. Après de multiples échanges avec la famille et la référente ASE³, les parents de Martin refusent cette orientation pour raison de distance géographique. Martin a donc repris une scolarité ordinaire en classe de 3^{ème}.

Avant sa reprise au collège, nous échangeons avec l'équipe pédagogique afin de faciliter son retour. Il est proposé une prise en charge en fonction de ses besoins, en mettant en place un emploi du temps aménagé. Malgré son appréhension du début, Martin était content de revenir. Tout au long de l'année, il investit sa scolarité, et malgré quelques difficultés, Martin réussit à aller au bout de son cursus de 3^{ème}.

Il a par ailleurs participé à un projet avec d'autres élèves, dans lequel il y a trouvé sa place. Il a aussi fait preuve d'autonomie en trouvant par lui-même un stage d'observation, qui s'est avéré très concluant.

Parallèlement à ce travail, **je présente Martin et sa famille à l'équipe éducative du quartier**, qui lui propose des **sorties**, des **rendez-vous au local**, des **temps d'échange**. Martin n'a pas adhéré aux sorties en groupe mais a construit un **lien de confiance avec plusieurs éducateurs**.

En collaboration avec l'équipe pédagogique du collège, la famille et mes collègues du Club de prévention, nous travaillons à une **orientation professionnelle adaptée** pour Martin, qui souhaite faire de la mécanique automobile. Nous leurs proposons de prendre contact avec **l'école de production de l'Icam** à destination d'élèves en situation de décrochage scolaire. Martin et ses parents effectuent les démarches administratives et Martin est invité à effectuer deux jours d'immersion. Il ne réalisera qu'une seule journée, ce qui compromettra son accueil pour la prochaine rentrée scolaire. De ce fait, il sera orienté vers un lycée professionnel classique.

Compte tenu de ses fragilités, et afin d'éviter un éventuel décrochage scolaire, l'équipe éducative du quartier poursuivra l'accompagnement de Martin et restera disponible pour sa famille.

Clotilde JAMES, A.L.S.E.S. au collège Boris Vian

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié

1- Conseiller principal d'éducation

2- Service d'Accueil de Jour

3- Aide Sociale à l'Enfance

COLLÈGE LOUISE MICHEL (LILLE SUD)



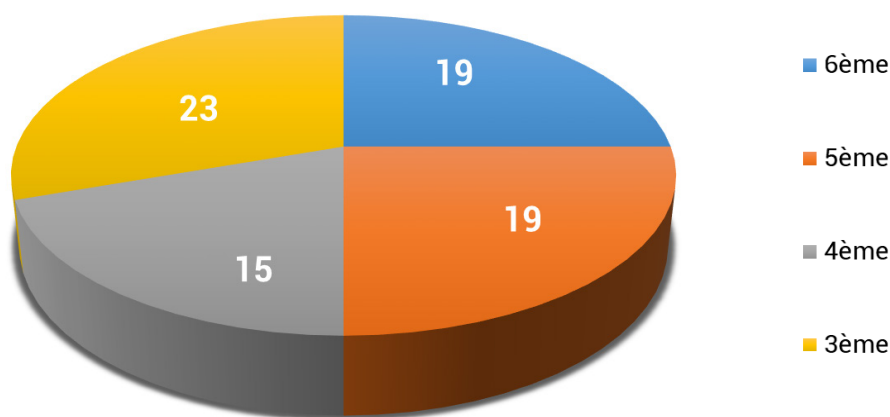
A.L.S.E.S. : Fatima HALITIM

Le collège Louise Michel se situe au coeur du quartier de Lille Sud, classé de type REP+ (éducation très prioritaire).

Il accueille 424 élèves et possède une unité pédagogique pour élèves allophones arrivant en collège.

Nombre d'élèves en 2023-2024 : 415 élèves.

► Nombre d'élèves accompagnés par niveau



► Objectifs travaillés avec les élèves et leur famille





NOTE DE SITUATION

Solène*, 13 ans : un accompagnement de la famille

Depuis novembre 2023, Solène, en 5^{ème}, **ne vient plus en cours** car elle dit être harcelée et vouloir changer de classe. Sa mère semble désespérée et me demande de l'aide. Je la rencontre plusieurs fois au collège, elle m'explique que ses relations avec sa fille sont conflictuelles et qu'elle n'arrive pas à la rescolariser.

La situation de Solène est abordée régulièrement en réunion d'équipe du Club avec l'ensemble des professionnels, dont les éducateurs spécialisés et la cheffe de service. Je construis mon accompagnement en concertation avec l'équipe éducative.

Dans un premier temps, je propose à Solène de participer à des actions collectives organisées par le Club afin de créer du lien avec elle, ce qu'elle refuse catégoriquement. Elle préfère rester cloîtrée dans sa chambre sur son portable et ne veut pas sortir de chez elle. Afin de **maintenir le contact**, je lui propose de communiquer par messages et de passer la voir de temps en temps à domicile pour prendre de ses nouvelles. Au fil des semaines, je découvre une adolescente **affectée par le divorce de ses parents**, qui a des troubles du sommeil (dort le jour, vit la nuit), qui dit faire de l'anxiété sociale, qui est peu communicative, triste et introvertie. Petit à petit, je réussis à créer une relation de proximité qui me permet de **gagner sa confiance**. Lors de nos échanges, Solène me dit vouloir aller vivre avec son père. Mais celui-ci est sans domicile fixe et hébergé par un ami, par conséquent, sa situation ne lui permet pas d'accueillir ses enfants. Il est toutefois présent pour Solène et échange par textos presque chaque jour, essayant de la motiver pour reprendre le chemin de l'école, en vain.

Parallèlement, je propose à Madame de participer au **Café Parents** animé par ma collègue éducatrice d'**Atout Parent**, qui a lieu une fois par mois au collège. Madame se rend à quelques séances qui lui permettent d'échanger avec d'autres parents qui rencontrent des difficultés avec leurs adolescents, sans se sentir jugée.

Un matin, elle m'informe que **Solène a fugué** et s'est réfugiée chez son oncle. A son retour, je m'entretiens avec elle pour comprendre ses raisons. Elle me dit souhaiter rejoindre une jeune qui habite en région parisienne, chez qui elle est allée une fois avec l'accord de sa mère. Elle l'a rencontrée sur les réseaux sociaux

et s'est beaucoup attachée à elle, trouvant chez cette fille du réconfort et une écoute pendant que ses parents se déchiraient et divorçaient. Aujourd'hui, elle a le **sentiment d'être abandonnée** et n'a plus confiance en personne sauf en son amie. Pendant notre entretien, **je la rassure** sur le fait que même si ses parents ne s'entendent pas, ils s'inquiètent pour elle, et que l'équipe éducative du Club est là aussi pour l'aider et la soutenir. Je propose à Madame de prendre rendez-vous avec son médecin traitant pour solliciter une **prise en charge psychologique pour Solène**.

Par la suite, j'ai rencontré les parents séparément mais les échanges n'ont pas été constructifs, chacun reprochant ses torts à l'autre. Puis une **médiation familiale** a été proposée **au local d'itinéraires en présence de l'assistante sociale scolaire**. Cette rencontre a permis d'expliquer aux parents que leurs enfants souffraient de leur mésentente, en particulier Solène, et qu'il fallait les préserver.

Concernant sa scolarité, j'ai souhaité **que Solène et son père rencontrent l'équipe de direction du collège pour échanger et trouver des solutions pour qu'elle reprenne les cours**. Un emploi du temps aménagé a été proposé, avec un éventuel changement de classe. Mais Solène n'a pas su réintégrer le collège, trop difficile pour elle.

Je me suis donc mise en lien avec deux professeurs afin qu'elle puisse travailler un peu à la maison. **Lors d'une réunion interne au collège, il a été décidé de dispenser des cours à domicile par deux professeurs**. Dans un premier temps, Solène était réticente et souhaitait que les cours se fassent au local d'itinéraires car elle s'y sent bien et apprécie la bienveillance des éducateurs, mais elle a finalement accepté que les enseignants viennent à domicile.

Aujourd'hui, Solène vient souvent au local de l'équipe éducative rencontrer ma collègue avec qui elle joue aux jeux de société. Elle est beaucoup plus ouverte et souriante et semble plus apaisée. Les relations entre ses parents se sont améliorées, ils protègent davantage leurs enfants de leur discorde.

Parallèlement, ma collègue a mis à jour la demande de logement de Monsieur, qui a été transmise au bailleur social LMH (Lille Métropole Habitat) afin qu'il puisse obtenir un logement pour accueillir ses enfants de manière régulière.

Fatima HALITIM, A.L.S.E.S. au collège Louise Michel

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié

COLLÈGE MARTHA DESRUMAUX

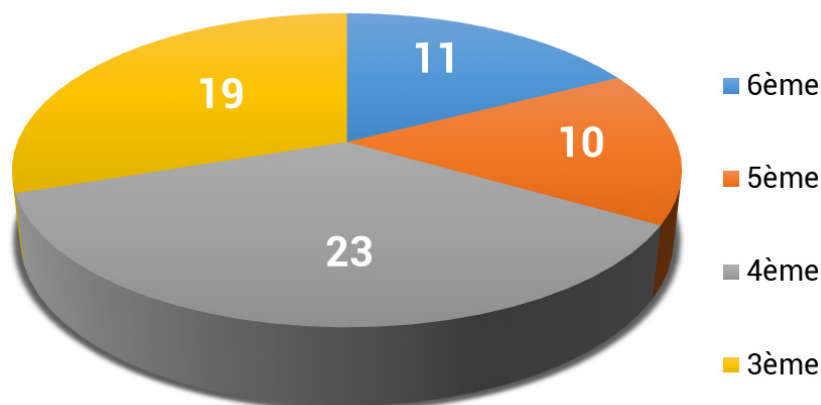


A.L.S.E.S. : Fanny DURAND

Géographiquement implanté dans le quartier de Saint-Maurice/Pellevoisin et drainant un nombre important de jeunes habitant le quartier de Fives, le collège Martha Desrumaux accueille des élèves provenant majoritairement des groupes scolaires Descartes-Montesquieu, Arthur Cornette et Madame Roland.

Nombre d'élèves en 2023-2024 : 380.

► Nombre d'élèves accompagnés par niveau



► Objectifs travaillés avec les élèves et leur famille



” NOTE DE SITUATION

Nina*, 14 ans : un soutien éducatif

La maman de Nina me contacte en janvier 2023 en raison de soupçons de vol d'un téléphone par sa fille. **Avec un collègue éducateur du Club de prévention**, nous rencontrons Nina, qui nie toute implication. Nous appelons sa maman, qui nous expose les difficultés qu'elle rencontre avec Nina : vol d'argent, non-respect des règles, grande souffrance psychique. Une **visite au domicile** est convenue pour **rencontrer toute la famille**. Les parents nous disent que l'adolescente ne respecte pas le cadre fixé. Le père admet manquer de patience en raison de sa fatigue liée au travail et nous apprend qu'une information préoccupante (IP) avait été faite par l'assistante sociale de l'hôpital suite à une hospitalisation de sa femme. Les parents expriment leur **besoin de soutien éducatif**. Ils se sentent dépassés par les comportements de Nina, qui engendrent de fortes tensions. De plus, Madame a une santé fragile et Nina exprime une grande culpabilité par rapport à l'état psychique de sa mère, dont elle se sent responsable.

Avec mon collègue du Club de prévention, nous rencontrons régulièrement la famille **au domicile** ou **au local d'Itinéraires**. Nous voyons Nina **en rendez-vous au collège** et l'invitons à la **permanence ados** au local d'Itinéraires tous les mercredis après-midi. Nous élaborons des propositions auxquelles la famille répond favorablement :

- Accompagnement des parents par le dispositif **Atout Parent**¹ : participation au Groupe de parents et accompagnement individuel par l'éducatrice référente.
- **Suivi psychologique** pour Nina.
- Participation de Nina aux **actions collectives menées par les éducateurs du Club** et présence aux **permanences ados** du mercredi.
- **Entretiens individuels** réguliers avec Nina et **visites à domicile en binôme avec un éducateur du quartier**.

La mise en acte de ces propositions par les parents est toutefois souvent mise à mal en raison des problèmes de santé de la mère et de relations intra-familiales fluctuantes. Pour autant, Nina n'a jamais cessé de nous solliciter moi et les éducateurs du Club, et d'investir les actions collectives.

En juillet 2023, suite à un épisode de violence de son père, Nina appelle la police. Monsieur est condamné à quitter le domicile familial et a interdiction de se mettre en lien avec sa fille pendant 2 ans. Nina nous dit ressentir de la tristesse et de la colère, qu'elle rejette sur sa mère.

En octobre 2023, une demande d'IEADR² est instruite. En novembre 2023, pendant une hospitalisation de sa mère, une demande d'accueil provisoire permet à Nina d'aller chez une assistante familiale. L'adolescente exprime sa souffrance d'être séparée de sa mère, même si elle apprécie le quotidien dans cette famille. La situation entre Madame et sa fille se détériore progressivement, mettant en exergue une grande difficulté à communiquer sereinement et à se comprendre, chacune exprimant un mal-être.

Depuis le début d'année scolaire, la situation à l'école s'est dégradée, tant au niveau des résultats qu'au niveau des absences de Nina.

En mars 2024, nous proposons une orientation vers **l'Espace de Médiation Familiale** et j'accompagne Nina et sa mère aux premiers rendez-vous. Mais Madame n'a pas continué ce suivi. A cette même période, Nina entretient une relation avec un adolescent du quartier, et Madame a de son côté un nouveau compagnon, avec qui Nina ne s'entend pas. Mère et fille se reprochent un manque de disponibilité. Nina pose de nouveaux actes : école buissonnière, retours plus tardifs au domicile, découchages.

Face à la complexité de cette situation, la présence des éducateurs de quartier permet de **maintenir des espaces de d'écoute et de soutien éducatif** de manière régulière. Notre but est de limiter les potentielles mises en danger de Nina, notamment en lui accordant une attention sous différentes formes et en lui permettant de **mettre des mots sur ses maux**.

Nina continue de venir au local les mercredis après midi en permanence ado et participe aux projets proposés. Un séjour avec d'autres adolescents connus du Club est prévu durant la période estivale et Nina y participera.

L'IEADR a démarré depuis juin 2024.

Fanny DURAND, A.L.S.E.S. au collège Martha DESRUMAUX

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié

1- Dispositif interne de soutien à la fonction parentale de l'association Itinéraires.

2- Intervention Educative à Domicile Renforcée

COLLÈGE MIRIAM MAKEBA (MOULINS)



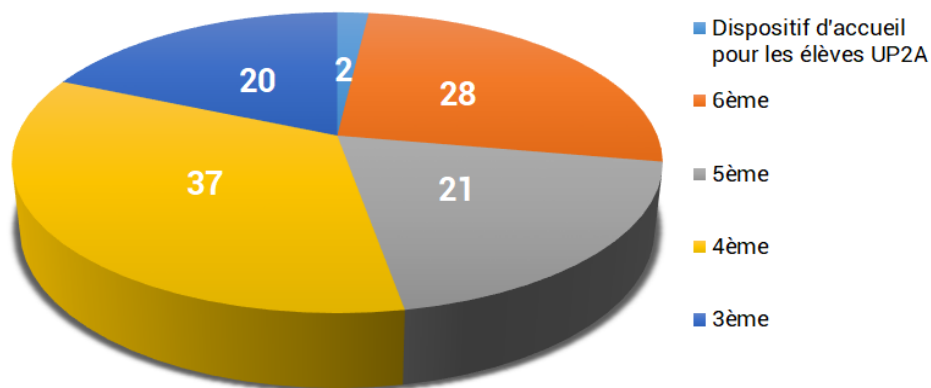
A.L.S.E.S. : Pascale CAULLERY

Le collège Miriam Makeba se situe à l'angle de la rue d'Arras et du boulevard d'Alsace, à quelques mètres de la station de métro Porte d'Arras.

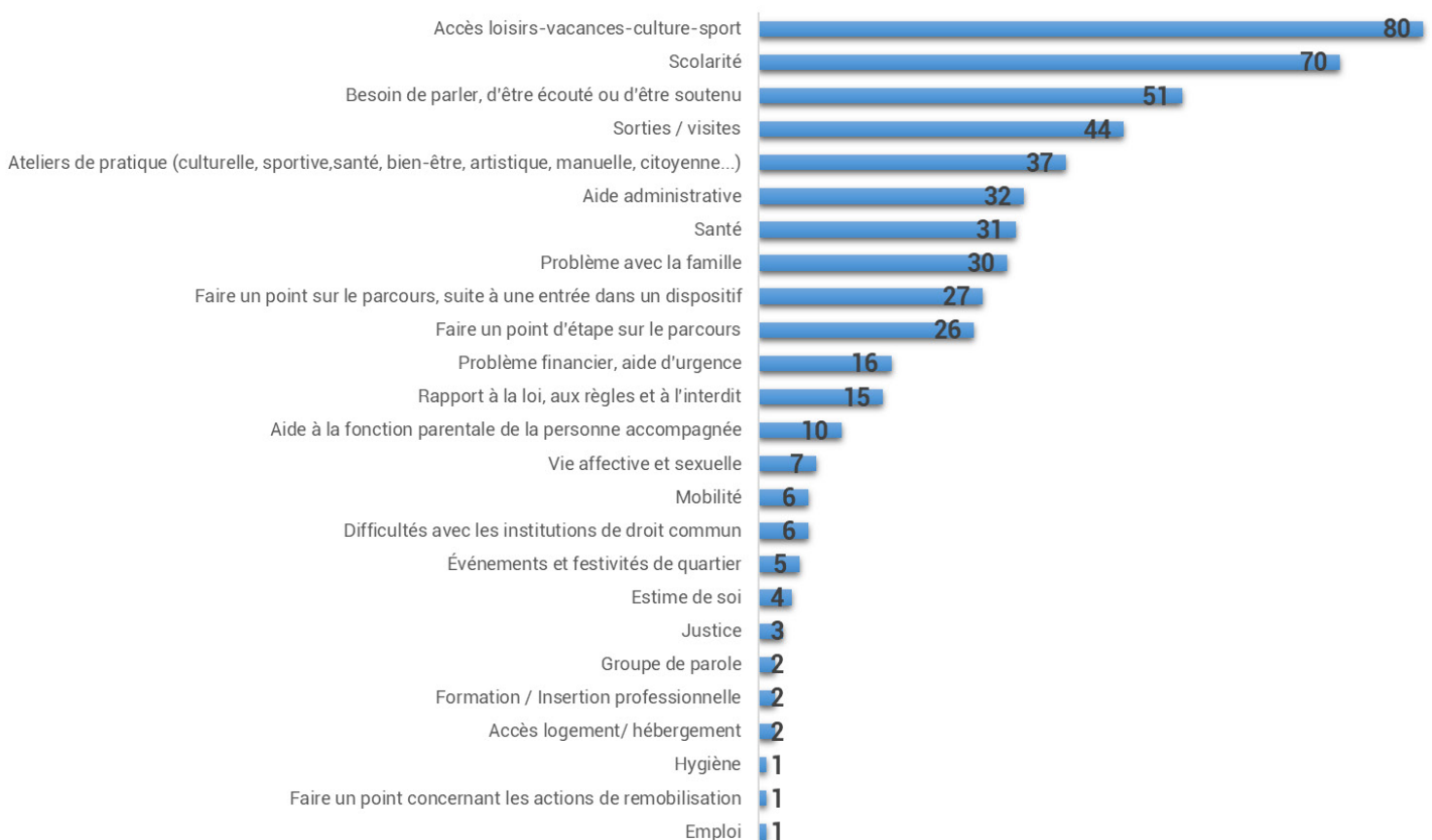
Il accueille les élèves du secteur, hormis ceux qui résident boulevard de Belfort, pour qui l'établissement de rattachement reste le collège Anatole France à Ronchin.

Nombre d'élèves en 2023-2024 : 462.

► Nombre d'élèves accompagnés par niveau



► Objectifs travaillés avec les élèves et leur famille





NOTE DE SITUATION

Mobilisation de toute l'équipe éducative du Club de prévention et ses partenaires dans l'accompagnement d'une famille

Mon collègue médiateur Ecole-Famille évoque en réunion d'équipe éducative du Club de prévention les difficultés de la famille d'un élève rencontré à l'école où il intervient. Nous lui proposons de venir avec le père de l'enfant au local éducatif du Club pour qu'il puisse faire connaissance avec l'équipe qui intervient dans son quartier. Les difficultés rencontrées par le père sont multiples et interdépendantes.

Afin de le soutenir dans ses démarches, l'ensemble de l'équipe éducative du Club se mobilise :

- **le médiateur Ecole-Famille** reste l'interlocuteur privilégié concernant le plus jeune enfant scolarisé à l'école primaire ;
- **le médiateur social**, ayant des connaissances approfondies du cadre légal, dans les situations de regroupements familiaux, accompagne Monsieur dans ses démarches ;
- **les éducateurs spécialisés** mobilisent les acteurs et partenaires locaux (CCAS¹, Maison Nord Solidarité, Atelier Populaire d'Urbanisme, Secours Populaire, Croix Rouge, Restos du Cœur, CAF², Préfecture, CPAM³, MDPH⁴) et parviennent à débloquer la situation avec la CAF.

Parallèlement à ces démarches administratives, des activités ludiques, artistiques et des sorties collectives sont proposées afin de favoriser l'insertion sociale des enfants.

Les deux ainés sont scolarisés au lycée et sont accompagnés par mes collègues éducateurs spécialisés. En tant qu'ALSES, je m'occupe des deux enfants scolarisés au collège Miriam Makeba. Avec l'accord de l'équipe pluridisciplinaire du collège, l'un d'eux intègre l'internat afin de favoriser sa réussite scolaire et son intégration sociale. Avec l'aide du Service social en faveur des élèves, je mobilise le Fonds social d'aide aux collégiens pour les fournitures scolaires, la vêtue, l'adhésion à l'Union Nationale du Sport Scolaire, le reste à charge éventuel des frais d'internat, et j'aide Monsieur à faire sa demande de bourse.

Concernant la seconde collégienne, je travaille avec la Principale adjointe, la psychologue de l'Education Nationale, les infirmières et l'Assistante Sociale de l'hôpital St Vincent pour une prise en charge spécifique de ses fragilités. Le père est continuellement associé aux démarches. Je l'aide à prendre contact avec des Instituts Médico-éducatifs. Dans l'attente d'une place vacante, sa fille reste scolarisée en SEGPA⁵ au collège.

La Maison Nord Solidarité a pris le relais auprès de Monsieur, qui a depuis retrouvé un emploi.

La situation administrative de la plupart des enfants est réglée, tandis que celle de Madame est en cours de régularisation, ce qui empêche encore l'accès à l'intégralité des prestations sociales. Pour l'instant, la famille continue de vivre dans son logement exigu et depuis le couple a eu un autre enfant. Les enfants se portent bien et nous les rencontrons régulièrement. Ils continuent à participer aux activités proposées par l'équipe éducative de Club de prévention. Les deux ainés viennent de signer un contrat d'apprentissage. La jeune fille est encore en SEGPA et toujours en liste d'attente pour intégrer un IME. Son frère a obtenu son brevet des collèges avec mention, il est affecté en section générale au lycée Baggio. Au regard de sa situation et avec l'appui de la CPE du lycée et du principal de collège, il a exceptionnellement obtenu une place en internat scolaire. Deux des enfants ont bénéficié d'un départ en Colonie Apprenante cet été.

Cette situation met en exergue l'importance du travail d'équipe entre l'ALSES, l'équipe éducative du Club et l'équipe pluridisciplinaire des établissements scolaires, en lien avec les acteurs locaux des secteurs social et médical. Chacun a investi une place pour soutenir cette famille. Un éducateur à lui seul n'aurait pu venir à bout de cette situation complexe s'il n'avait pas été aidé par la communauté éducative, que ce soit au sein de l'association Itinéraires ou des établissements scolaires.

Pascale CAULLERY, A.L.S.E.S. au collège Miriam MAKEBA

1- Centre Communal d'Action Sociale

2- Caisse d'Allocations Familiales

3- Caisse Primaire d'Assurance Maladie

4- Maison Départementale des Personnes Handicapées

5- Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

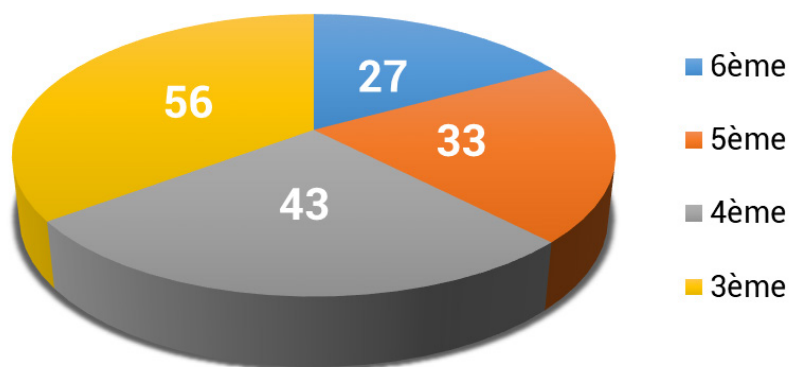
COLLÈGE NINA SIMONE (WAZEMMES)



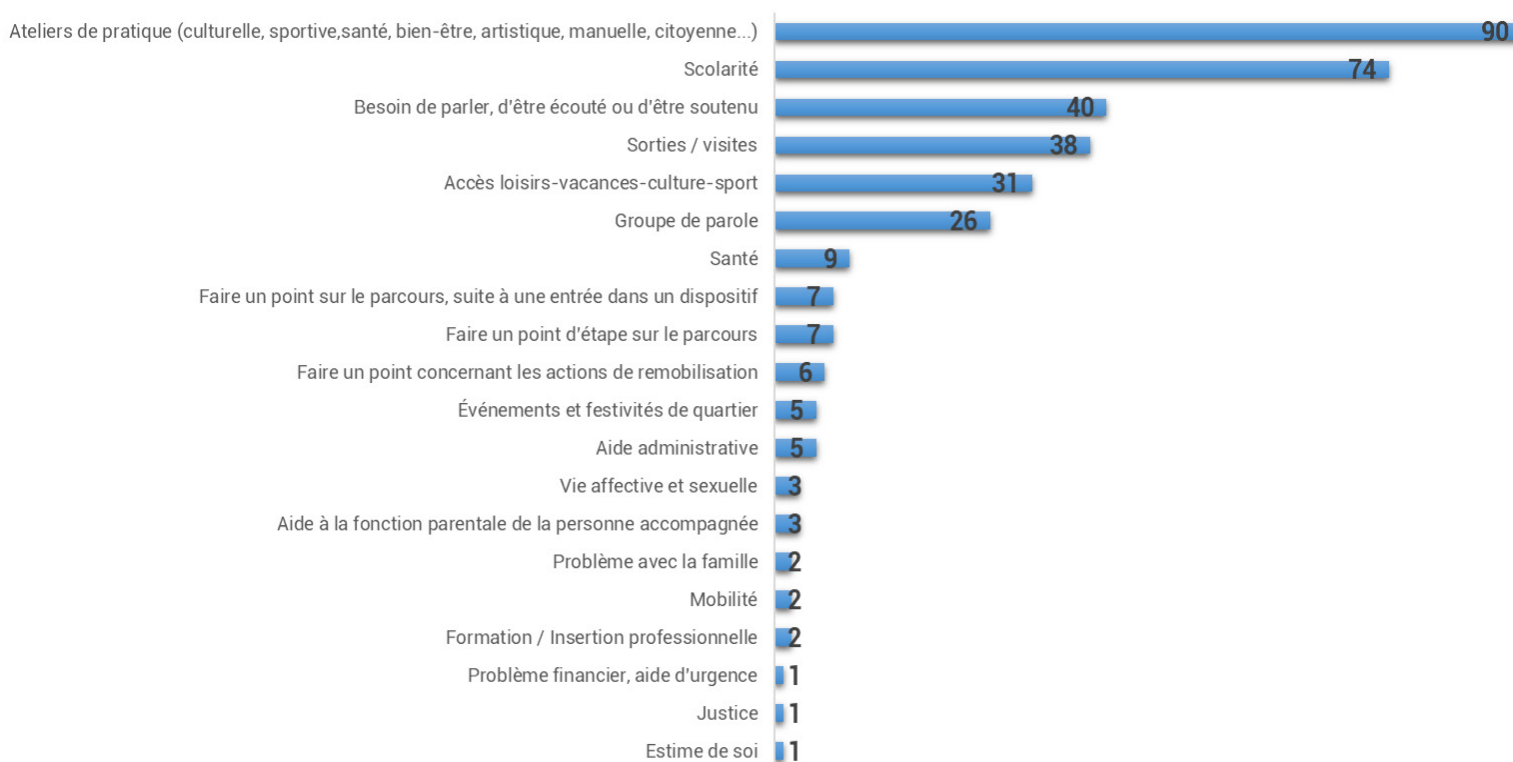
A.L.S.E.S. : Fouzia DJOUADI

Le collège Nina Simone est situé en plein cœur du quartier de Wazemmes. Il occupe les anciens bâtiments de l'hôtel particulier du Duc de Montigny, datant du 19^{ème} siècle. Le collège recrute sur deux quartiers : Wazemmes et Faubourg de Béthune, comportant 7 groupes scolaires. Il scolarise des élèves de la Maison de l'Enfance, de l'Ecole Régionale du Premier Degré (internat) et des primo-arrivants allophones. Nombre d'élèves en 2023-2024 : 461.

► Nombre d'élèves accompagnés par niveau



► Objectifs travaillés avec les élèves et leur famille





NOTE DE SITUATION

Alexandre*, 11 ans : une mobilisation pour tenter d'éviter l'exclusion

Alexandre est scolarisé en 6^{ème}. Ses parents sont séparés et les enfants vivent avec leur mère. La fratrie bénéficie d'une **mesure d'AEMO** (Action Educative en Milieu Ouvert). Je suis en étroite collaboration avec la référente pour aider Alexandre et sa sœur, scolarisée elle aussi au collège.

Alexandre manifeste des **problèmes de comportement** liés à ses **difficultés relationnelles** avec ses camarades et les adultes de l'établissement. Son attitude est insoutenable en cours et dans l'enceinte au collège, il refuse l'autorité et conteste les règles. Il a fait l'objet de plusieurs **exclusions** de courte et de longue durée. En octobre 2023, il intègre le **Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement**. Lors du bilan avec ma collègue chargée du dispositif, la maman et la référente éducative, nous fixons les objectifs de travail en lien avec les besoins du jeune.

De novembre à décembre, il intègre le **dispositif OKLM** du collège, qui permet aux jeunes de "souffler" via des activités sportives une fois par semaine. Mes collègues éducateurs des quartiers de Faubourg de Béthune et de Wazemmes y participent. Nous échangeons en équipe sur sa situation, ainsi que lors des bilans avec le collège et la réunion hebdomadaire, cellule de veille à laquelle je participe. Alexandre a un cahier de suivi, que je consulte lors de mes entretiens avec lui.

Le collège a proposé des tests psychométriques réalisés par la psychologue Education Nationale, pour lesquels j'ai accompagné Alexandre, mais qui n'ont démontré aucune déficience ni particularité.

En décembre, le collège, en accord avec la famille et le collège Miriam Makeba, propose à Alexandre d'intégrer « **Un pas de côté** », dispositif de l'Education Nationale qui permet aux jeunes d'intégrer un nouvel établissement scolaire pendant 6 semaines. Il permet à l'élève de prendre du recul sur son comportement et sa scolarité, afin soit de réintégrer son collège d'origine, soit d'intégrer définitivement le nouveau collège. Mais Alexandre refuse d'investir ce dispositif.

Au premier trimestre 2024, il fait l'objet d'une **commission éducative** et d'un **conseil de discipline**. Il est **exclu définitivement du collège avec sursis**. Lors de ces deux instances, je suis présente avec la famille pour la préparer et lui apporter mon soutien. Il a été proposé qu'Alexandre entreprenne un **suivi**

psychologique, démarche pour laquelle j'offre mon aide.

Je mets en lien la maman avec ma collègue chargée du dispositif d'Itinéraires **Atout Parent**, pour lui apporter un soutien dans sa fonction parentale. La maman est réactive et présente à chaque sollicitation du personnel de l'Education Nationale, de mes collègues du Club de prévention spécialisée et de moi-même.

Grâce au **travail de collaboration** entre le service d'AEMO et Itinéraires (Club de prévention, DAEET, Atout Parents et Mistral Gagnant), une demande d'accueil provisoire reçoit un avis favorable pour qu'Alexandre puisse intégrer l'**Accueil de Jour Mistral Gagnant** avec les objectifs suivants : travailler sur son rapport au cadre et au respect des règles ; apprendre à gérer ses émotions pour mieux se comporter avec les adultes et ses pairs ; améliorer ses acquis scolaires.

La référente AEMO et moi-même accompagnons Alexandre et sa mère à la préadmission. Lors de cet entretien, le jeune démontre sa motivation, en revanche l'attitude de la mère nous interpelle et nous questionne quant au sens qu'elle donne à la démarche. Elle exprime sa difficulté à trouver l'énergie nécessaire pour s'occuper de ses enfants, la complexité de sa situation familiale, sa séparation, sa solitude. Nos échanges ne sont pas concluants et il est convenu qu'Alexandre ne soit pas admis à Mistral Gagnant, car sa maman remet en cause notre travail et l'intérêt de cette orientation. Alexandre continue à se faire exclure de cours et du collège, mettant son sursis en péril.

Je poursuis malgré tout l'accompagnement éducatif en collaboration avec l'établissement scolaire, la référente AEMO, pour réfléchir ensemble à d'autres pistes de travail (autres accueils de jour ou internat pour l'année scolaire 2024/2025). Nous continuons avec ma collègue d'Atout Parent d'accompagner la maman, afin de favoriser un environnement familial sain et serein.

Le partenariat entre les différents acteurs est essentiel pour faire évoluer la situation, ceci dans l'intérêt d'Alexandre, afin de l'aider à mieux vivre sa scolarité et à trouver sa place au sein de sa famille, en associant sa mère, qui est pour nous le partenaire indispensable.

Fouzia DJOUADI, A.L.S.E.S. au collège Nina Simone

* Par mesure de confidentialité, le prénom a été modifié

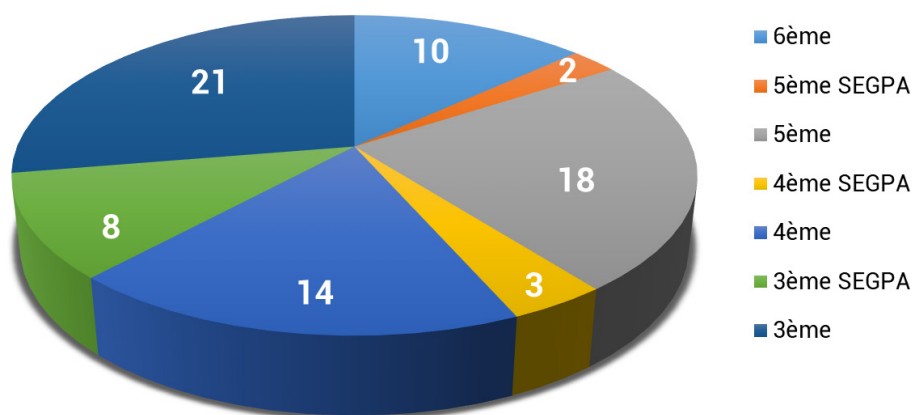
COLLÈGE PAUL VERLAINE (LILLE SUD)



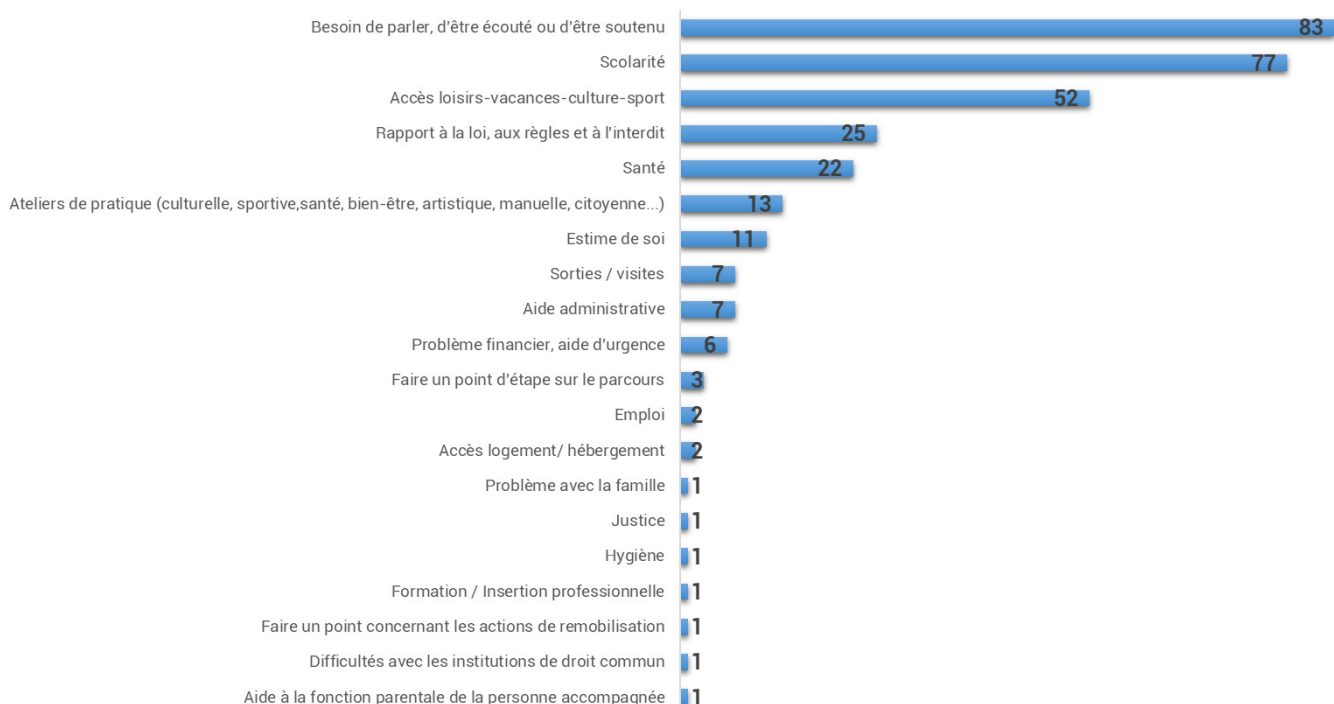
A.L.S.E.S. : Franck LEMAIRE

Le collège Paul Verlaine accueille des élèves provenant de Lille Sud et de Moulins. Il a également une classe SEGPA et accueille des élèves malentendants de l'IRPA (Institut de Réhabilitation de la Parole et de l'Audition). Nombre d'élèves en 2023-2024 : 361.

► Nombre d'élèves accompagnés par niveau



► Objectifs travaillés avec les élèves et leur famille





NOTE DE SITUATION

Un accompagnement social global d'une famille

A la rentrée scolaire, je repère deux nouveaux élèves, deux frères, le plus jeune a 12 ans, en 6^{ème} et l'aîné de 14 ans est en 3^{ème}. Ils paraissent perdus. Je prends le temps de discuter avec eux, ils **parlent très peu français**. Ils sont Roumains et viennent d'arriver à Lille Sud. Je me renseigne auprès des assistants d'éducation et de la CPE, qui m'informent qu'ils ont de **nombreux retards** et des **problèmes d'hygiène**. Je décide de les rencontrer régulièrement.

Au retour des vacances de la Toussaint, le plus jeune pose des **actes de violence physique et de harcèlement** envers un camarade. La direction du collège décide lors de la commission de gestion des incidents de le positionner sur le **Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement** d'Itinéraires.

Je rencontre la famille à domicile : les parents et leurs 6 enfants. Je leur explique les raisons de l'exclusion. Monsieur tente de m'expliquer la situation et son fils aîné de 17 ans traduit : il est en colère contre l'association qui les a relogés et qui ne répond pas à ses appels depuis des mois. La famille a emménagé dans son logement en avril 2023 après avoir vécu longtemps en caravane à Villeneuve d'Ascq. Monsieur a versé la caution ainsi que le premier mois de loyer et s'est endetté. Ils sont allocataires du RSA¹ et touchent les Allocations Familiales. Le couple, qui ne sait ni lire ni écrire, me montre les courriers CAF², Lille Métropole Habitat, EDF, France Travail et Maison Nord Emploi. Je comprends qu'ils font l'objet d'une suspension administrative du RSA depuis 3 mois car ils n'ont pas respecté les rendez-vous, n'ont pas de référent RSA et n'ont pas signé leur contrat d'engagement réciproque avec la Maison Nord Emploi. Leur situation est très précaire : impayés de loyer, prélèvements rejetés, impayés EDF et restriction de consommation.

Après réflexion en réunion d'équipe avec mes collègues et la cheffe de service du Club, je mets en place avec l'accord de la famille un **accompagnement social global**. Nous décidons que **l'équipe éducative du Club** accompagnera les enfants plus âgés (17 ans et 14 ans) pour la scolarité et la formation, **la médiatrice Ecole-Famille** intervenant à Painlevé s'occupera de la scolarité des petits.

Je sollicite d'autres **partenaires** : Valdocco pour l'aide aux devoirs, le CCAS³ de la Mairie de Lille pour une aide financière, Médecins Solidarité Lille pour les

problèmes de santé de la famille, la Maison Nord Solidarité pour le RSA, les centres sociaux, les Restos du Cœur, l'association La Clé, etc.

Durant sa semaine au DAEET, j'accompagne tous les jours le plus jeune, qui n'a pas de titre de transport. Sa carte de transport sera faite par la suite. Le bilan de la semaine est positif : avec un encadrement adapté, c'est un garçon souriant, calme et à l'écoute, le fait d'être en petit groupe lui permet de se concentrer, d'écouter, de travailler sereinement. Il fait de gros efforts pour écrire et a réalisé le travail demandé. Il est en grande difficulté en lecture et en écriture, il est quasiment non lecteur en langue française et maîtrise un peu l'oral. Il a besoin de l'adulte pour l'encourager et le valoriser.

Mais malgré ces efforts pendant cette semaine, son retour au collège est difficile, la direction le met en **mesure conservatoire** dès le lendemain. A nouveau, je rencontre la famille à domicile et mets en place une mesure de responsabilisation au Centre social Chemin Rouge. Je prends contact avec l'association La Clé pour qu'il bénéficie de cours de français, je sollicite auprès de l'Assistante Sociale du collège une **demande d'aide au Fonds social collégien pour l'hygiène et l'alimentaire**.

En février, le plus jeune pose à nouveau des problèmes de comportement. Il passe en Conseil de discipline et est **exclu définitivement**. Il est rescolarisé au collège Louise Michel en mars. Je l'accompagne le premier jour et fais le lien avec ma collègue ALSSES, je rencontre également la CPE et l'Assistante Sociale du collège.

Aujourd'hui, sa scolarité se poursuit, son comportement reste mitigé mais il fait des efforts, et participe aux activités de fin d'année organisées par l'équipe éducative du Club. Il fera sa rentrée en classe de 5^{ème} à la rentrée scolaire.

Dans notre travail au quotidien auprès d'un public mineur, **le lien avec la famille est primordial**. Le **maillage institutionnel** entre le collège, la famille et les lieux d'intégration sociale comme les organismes socioculturels, de loisirs et sportifs, les centres sociaux, restent essentiels. La prévention spécialisée privilégie ce maillage.

Franck LEMAIRE, A.L.S.E.S. au collège Paul Verlaine

1- Revenu de Solidarité Active

2- Caisse d'Allocations Familiales

3- Centre Communale d'Action Sociale

3. Les actions collectives

→ Qu'est-ce qu'une action collective ?

L'action collective est l'une des modalités d'intervention de la Prévention Spécialisée, basée sur les besoins des jeunes repérés par l'équipe éducative.

Les actions collectives sont un moyen de travailler sur des objectifs éducatifs.

Elles peuvent être ponctuelles ou dans le cadre d'un projet plus long.

→ A quoi servent les actions collectives ?

Les actions collectives sont un support à la relation éducative et favorisent le lien entre les jeunes et les éducateurs. Cela permet à ces derniers d'observer et de repérer les besoins éducatifs des jeunes.

Ces actions sont aussi un moyen d'entrer en relation avec les familles des jeunes, de travailler la dynamique et la cohésion de groupe afin de les rendre acteurs. C'est également par leur biais que nous pouvons entamer un accompagnement individuel.

L'action collective favorise le travail sur des objectifs éducatifs tels que rompre l'isolement, la valorisation de soi, les compétences psycho sociales, etc.

→ La Prévention Spécialisée, quelle plus-value à l'action collective ?

De par sa pratique, l'éducateur de Prévention Spécialisée se rend disponible et flexible pour répondre aux besoins des jeunes.

L'ALSES, par son travail de liaison entre le collège, le quartier, l'équipe éducative et sa connaissance du territoire, favorise la mise en place d'actions collectives dans le collège et en dehors du collège. C'est notamment par cette double intervention (dans et en dehors du collège) que les jeunes nous repèrent comme des éducateurs appartenant à Itinéraires et non comme personnel de l'Education Nationale.

Les actions collectives **dans le collège** sont en lien avec l'équipe pédagogique du collège, dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire, ou en lien avec la prévention des risques (interventions Planning Familial, prévention santé, dispositifs internes au collège, etc). Elles peuvent être également en lien avec les différents services de l'association Itinéraires, tels que les interventions d'Entr'Actes, de la Cellule Mobile, d'Atout Parent et des équipes éducatives des quartiers. Enfin, certaines actions peuvent être coconstruites avec des partenaires extérieurs.

Les actions collectives **en dehors du collège** se font en lien avec l'équipe éducative du quartier et les partenaires du territoire ou d'ailleurs. Nous mettons en place des actions collectives ponctuelles telles que des sorties culturelles, sportives, citoyennes, des événements de quartier, etc.

D'autres actions collectives entrent dans le cadre de projets tels que des ateliers thématiques, des séjours, etc. Nous portons une attention particulière aux actions collectives dans le cadre du passage CM2-6^{ème} et pour les 3^{ème} sortant de collège, afin que le relais se fasse entre les Médiateurs Ecoles-Familles et les ALSES et/ou l'équipe éducative, et entre les ALSES et l'équipe éducative.

→ Comment cibler les jeunes ?

Les ALSES repèrent les jeunes dans et hors du collège (récréations, sorties collège, temps de cantine, travail de rue, événements de quartier, etc).

Les jeunes sont aussi orientés par les partenaires de l'Éducation Nationale (infirmier·e, CPE, Direction, assistant·e social·e, psychologue de l'Éducation Nationale, vie scolaire, enseignants, etc) et par des partenaires hors Education Nationale (Centres sociaux, Maison Nord Solidarité, associations de quartier, travailleurs sociaux, etc).

Quelques exemples :

► Les Vacances apprenantes

Les Colonies apprenantes sont un **dispositif déployé par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse** qui poursuit un objectif **social** (en favorisant le départ en vacances de mineurs, notamment de milieux modestes, et en rendant possibles les rencontres entre pairs de différents horizons) ; **éducatif** (en permettant aux participants d'acquérir ou de consolider des connaissances et des compétences) et **culturel** (par la découverte de territoires et d'activités proposées dans le cadre sécurisé des accueils collectifs de mineurs, au sein desquels ces derniers apprennent les règles de la vie en commun et partagent des valeurs de tolérance et de laïcité).

Cette opération est proposée lors des vacances d'été, d'automne, d'hiver et de printemps.

A Lille, ce sont les **Cités éducatives** du Sud de Lille (Lille Sud, Wazemmes, Faubourg de Béthune) et de l'Est de Lille (Fives et Moulins) qui co-financent ce projet, mis en place en partenariat avec l'association **Vacances du Cœur**, qui accompagne les enfants et leur famille dans l'organisation de leur séjour.



Le rôle des ALSSES est d'identifier, en lien avec le personnel des collèges, les jeunes susceptibles de bénéficier avantagement de ce séjour, en veillant à la parité entre les filles et les garçons. Ils aident les familles à préparer le séjour de leurs enfants et à les équiper, en lien avec les opérateurs. **Le Lien de confiance tissé entre certaines familles et les équipes éducatives d'Itinéraires est un facteur rassurant et facilitant** pour le départ en vacances des enfants. A l'inverse, les colos apprenantes sont aussi **l'occasion de nouvelles mises en relation avec des familles repérées par les chefs d'établissements qui ne sont pas encore connues par les équipes éducatives d'Itinéraires**.

Pendant l'année scolaire 2023-2024, 291 enfants accompagnés par Itinéraires sont partis en colonies apprenantes, dont **149 collégiens**.

Témoignage

Madame N, maman d'une élève de 5^{ème} du collège Nina Simone

Fouzia (l'ALSSES) m'a présenté le projet, de là nous avons fait connaissance.

Ce qui m'a plu c'est que c'était vraiment bien encadré, les enfants étaient bien accompagnés. J'étais rassurée que ma fille soit en sécurité.

C'était sa première fois au ski, j'ai même versé une larme à son départ ! Elle n'était jamais partie toute seule.

Là-bas, ça s'est très bien passé, elle a bien aimé et s'est épanouie, j'étais contente pour elle. Tous les jours elle avait des histoires à me raconter, car ils avaient toujours des activités, en journée comme en soirée. Ce qu'elle a le plus apprécié, ce sont les veillées.

Depuis son retour, je suis tranquille pour le petit-déjeuner, elle sait le préparer toute seule et débarrasse même la table !

Il y a beaucoup de points positifs, j'ai observé beaucoup de changements chez ma fille, elle a mûri dans sa tête, est devenue plus autonome, elle respecte les horaires que je lui donne pour se coucher. Elle a plus de respect.

Ce séjour a aussi renforcé mes liens avec Fouzia, je vais d'ailleurs inscrire mon plus jeune fils à Nina Simone à la rentrée prochaine, car il y a plein d'activités et je sais qu'il sera bien accompagné.

► 1000 acteurs pour sauver des vies

Depuis 2019, Itinéraires et le **CEMS (Centre d'expertise de la mort subite de l'adulte)**, en partenariat avec la **Faculté de médecine de Lille**, mènent l'action «1000 acteurs pour sauver des vies». Son objectif est d'amener le plus grand nombre de personnes, dans les quartiers prioritaires, à reconnaître l'arrêt cardiaque, alerter les secours et réaliser les premiers gestes de réanimation.

A ce jour, 3678 personnes ont été sensibilisées par cette action.

Les ALSSES participent à ce projet, en mobilisant les collégiens, en accord avec les principaux de collèges et les équipes enseignantes. **Des séances ont ainsi lieu dans tous les collèges où sont présents les ALSSES d'Itinéraires.**



► Débats du jeudi soir «M'coupe pas la parole», avec la Cellule Mobile

Dans le cadre de la coopération entre les services d'Itinéraires, l'équipe éducative de Wazemmes et la Cellule Mobile de prévention de la radicalisation ont mis en place des ateliers d'expression, dans le but de susciter des échanges sur la thématique des radicalisations (politiques, sociales, religieuses). **Trois premières séances ont réuni 10 jeunes âgés de 15 à 18 ans, collégiens et anciens collégiens.**

Dans le contexte de l'assassinat de Dominique Bernard, professeur à Arras, et du conflit israélo-palestinien. Certains jeunes accompagnés ont émis le besoin de s'exprimer sur cette actualité. Des thématiques ont été dégagées, telles que l'injustice, les médias, les fakes news, la manipulation des informations, le bonheur, l'argent, comment agir face au sentiment d'impuissance. L'échange a ensuite tourné autour de la liberté de penser, de ce qui est permis ou puni par la loi.

Après ces 3 séances, un bilan a été fait avec les jeunes participants, qui ont souhaité poursuivre ces échanges. Ils ont apprécié le fait de pouvoir parler librement dans le local éducatif du Club de prévention, qui est perçu comme un lieu sûr et de liberté d'expression, un espace de soutien entre pairs et d'interaction entre tous les participants.

Les éducateurs de l'équipe et la psychologue de la Cellule Mobile ont donc proposé de poursuivre le projet, sous forme de groupe d'expression intitulé : « **Débat du jeudi soir, M'coupe pas la parole** ».

Objectif : proposer un espace de parole, un espace protégé, un espace bienveillant, sans jugement, différent de l'école et de la famille, permettant de libérer la parole sans pression.

Pour le jeune, le fait de s'exprimer en groupe, de prendre la parole, d'argumenter, aide à développer sa réflexion et accroît l'estime de soi, un levier essentiel pour construire des **compétences psychosociales**.

Parmi les sujets abordés : les émeutes urbaines de juin, le conflit israélo-palestinien, les addictions et la politique française.

Les jeunes sont devenus acteurs du projet, ils ont choisi le lieu (le local éducatif), le jour et l'horaire. Ils ont établi aussi un cadre et des règles : « on ne coupe pas la parole, on se respecte et on s'écoute ». Après, tout peut être pensé et dit, on pousse à l'argumentation de leur pensée et à la remise en question.

Ils ont démontré qu'ils sont porteurs de savoirs, de cultures, d'expertises d'usage de leur établissement scolaire, de leur rue, de leur quartier, de leur ville et des différents espaces qu'ils fréquentent. C'est donc renforcés d'une bonne dose de curiosité que les participants ont traité des sujets d'actualité tels que les émeutes, la sécurité, le développement durable, la tolérance, le racisme, ou encore la question du vivre-ensemble.

► Action «On s'capte on s'voit» - collège Verlaine

En partenariat avec l'association **Avenir Enfance**, ce projet a consisté en **ateliers vidéos** proposés aux élèves du collège pendant la pause méridienne, mettant en lumière leurs questionnements : l'amitié filles/garçons, les relations amoureuses, la discrimination, le harcèlement scolaire, la vie au collège, etc.

Pour approfondir ces sujets, l'ALSES a travaillé également avec les jeunes le **développement des compétences psychosociales**.

Objectifs :

- Aider les collégiens à mettre des mots sur leurs émotions et à réfléchir à la manière dont ils les traduisent, les illustrent.
- Travailler sur la communication non verbale et l'importance de la gestuelle dans sa relation à l'autre (posture, gestes, expressions faciales, regard, intonation de la voix, contact physique, etc).
- Prévenir le décrochage scolaire, en aidant les collégiens à trouver leur place dans un collectif, à valoriser leur compétence écrite et orale et en travaillant l'estime de soi.
- Découvrir des métiers de l'audiovisuel et de l'image.



2 sorties au Fresnoy à Tourcoing ont permis à 2 groupes de participer à un atelier « Cadrage/Lumière » et d'approfondir ainsi leurs connaissances acquises lors des ateliers, connaître le Fresnoy, visiter le studio Fond Vert et découvrir la Plaine Images. Un autre groupe a assisté à une séance de projection de films réalisés par les élèves du Fresnoy, mettant ainsi en perspective les différentes possibilités de traiter un même sujet par l'image en mouvement.

33 collégiens, âgés de 11 à 13 ans, ont participé aux ateliers et ont réalisé **3 vidéos** : «Et toi, comment ça va avec ton écran ?», «Pour nous, le racisme c'est...» et «Le dilemme» (sur la cause animale). Ces vidéos ont été projetées devant 10 classes du collège, suscitant des échanges. Ces vidéos ont aussi été diffusées sur le blog du collège, via l'ENT.

► «Les nuits des doutes» - Wazemmes



Il s'agit d'**ateliers d'éducation aux médias, d'écriture et de pratique sonore et radiophonique**.

Ce projet a été mené de septembre à avril par l'équipe éducative de Wazemmes et l'association **Attacafa**.

18 élèves âgés de 9 à 13 ans (10 garçons et 8 filles) ont été réunis chaque mercredi au local éducatif, à la médiathèque et à la Maison Folie de Wazemmes, et durant un stage de 5 jours pendant les vacances de Toussaint et de Noël.

Ils ont également eu la chance de partir à Paris pour visiter les locaux de Radio France.

Objectif final : **réalisation de 2 émissions de radio en direct et face à un public**. L'une s'est tenue en mars et l'autre en avril.

Le thème du projet, le doute, fut l'occasion de laisser les jeunes s'exprimer sur leurs incertitudes, leurs questionnements et interrogations.

L'ALSES et l'équipe éducative du Club de prévention ont observé les comportements des jeunes et identifié leurs besoins, les ont aidé à travailler leur capacité à s'exprimer en public et à mettre en oeuvre leurs ressources.

Le bilan du projet s'est fait en juin avec les jeunes, invités à s'exprimer et à évaluer les points forts et les axes d'amélioration.

► Projet «Jardinons ensemble» - collège Louise Michel



En étant au plus près des jeunes, l'ALSES et l'équipe éducative du Club peuvent repérer des besoins spécifiques, par exemple en matière de **santé physique** (alimentation peu variée et déséquilibrée, surpoids) et **psychique** (manque de confiance en soi, isolement) **ou scolaire** (difficultés d'apprentissage et à respecter les règles, confirmées par les observations de l'équipe enseignante du collège).

C'est ainsi que l'équipe éducative du Club de prévention a imaginé le projet «Jardinons ensemble», avec **10 collégiens âgés de 11 à 13 ans**, identifiés par l'ALSES. 4 ateliers ont été mis en place.



Objectifs :

- Prendre soin de sa santé
- Rompre avec l'isolement et le repli sur soi
- Faciliter la mobilité
- Développer les compétences psychosociales (valorisation et estime de soi, place dans le groupe, interaction avec les autres...)
- Faire le relais entre les CM2 qu'accompagne la médiatrice Ecoles-Familles et les 6^{ème} et 5^{ème} du collège qu'accompagne l'ALSES.

1- Atelier nature, en partenariat avec l'association Paroles d'Habitants :

- Jardinage au fil des saisons pour découvrir les fruits et les légumes (préparation des semis, plantation au Jardin des Cultures, bouturage et cueillette).
- Comprendre et connaître le monde agricole : visite d'une ferme, rencontre avec un maraîcher, rencontre avec un paysan boulanger.
- Récoltes et confection d'un repas pour une dégustation avec les familles.
- Mini séjour du 22 au 25 juillet dans un gîte près d'Arras : découverte du milieu rural, VTT en forêt, initiation au renforcement musculaire et à la proprioception, natation, journée Olympiades avec un centre du milieu rural (rencontre avec d'autres jeunes).
- Construction de nichoirs.

2- Atelier santé, en partenariat avec l'association La Deûle :

- Sorties sportives afin de prendre soin de sa santé et découvrir différentes pratiques sportives (randonnée, canoé, VTT, piscine, etc).
- Intervention d'une diététicienne pour travailler sur l'équilibre alimentaire.

3- Atelier solidarité, en partenariat avec la Banque Alimentaire

Mise en place d'actions collectives solidaires afin de travailler à la valorisation des jeunes : nettoyage de quartier, maraudes, collectes alimentaires, etc. Les jeunes ont été associés à la préparation et à la distribution des repas, ainsi qu'à la collecte pour recueillir des denrées alimentaires.

4- Atelier mobilité

L'ALSES et l'équipe éducative ont accompagné les jeunes pour faire leur carte de transport gratuite, car pour la majorité ils ne la possédaient pas et ne sortaient pas du quartier. Durant le projet, ils se sont déplacés en transport en commun afin d'apprendre à utiliser le métro, le bus et le train.



► Ateliers «Ados en mouvement» - Fives

Depuis 2021, une **permanence dédiée aux adolescents** a été mise en place dans les locaux de l'équipe éducative du quartier de Fives.

Elle a permis d'orienter certains collégiens, identifiés par les ALSES des deux collèges du quartier, vers des activités adaptées (jeux de société, utilisation des city stades, groupes de parole).

En mars 2023, suite à des échanges avec ces jeunes, une passion pour la cuisine a émergé.

8 collégiens des établissements Boris Vian et Martha Desrumaux ont ainsi participé à des **ateliers culinaires au sein de l'association Chaud Bouillon**.

Cette première initiative a marqué le début d'un **projet plus large, centré sur la cuisine, la découverte, le partage et le sport, baptisé «Ados en mouvement»**.



Ce projet a reçu un **financement dans le cadre des Cités éducatives**, permettant aux jeunes de s'investir dans des **ateliers culinaires** et dans des **ateliers de construction** avec les **Compagnons Bâisseurs**.

Les ALSES et les éducateurs de quartier ont travaillé en binôme pour assurer un suivi constant. Les jeunes ont ainsi pu **développer leur confiance en eux et apprendre à mieux gérer leurs émotions**.

Le projet s'est conclu par une restitution des ateliers cuisine devant les familles, un **séjour au Val Joly** comprenant une **excursion à vélo**, de la **natation** et d'autres **jeux en plein air**, ainsi qu'un **repas dans un restaurant gastronomique**.

► Ateliers podcast - Fives



Ce projet podcast s'inscrit dans un projet plus global porté par la ville, intitulé « **Ville à hauteur d'ados** » et en partenariat avec l'association de Fives Les potes en ciel, lieu d'accueil enfants-parents.

4 jeunes des collèges Martha Desrumaux et Boris Vian ont participé à des ateliers de création d'un podcast sur leur vécu dans la ville, ce qu'ils y font, ce qu'ils aimeraient y voir ou ne plus voir. Ils ont proposé des pistes de réflexion et d'amélioration.

A l'issue des ateliers, il y a eu deux séances d'enregistrement d'une émission à **Radio Campus**.

Les objectifs de ces ateliers étaient de **donner la parole aux adolescents** en les amenant à **s'exprimer sur leur expérience de citoyens**.



4. Démarche qualité

L'évolution récente du cadre légal et réglementaire des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)¹ a substitué l'obligation d'évaluation interne et externe des services à une véritable **démarche d'amélioration continue de la qualité des accompagnements**.

Depuis 2022, une **assistante qualité, développement et sécurité** offre un appui technique et méthodologique aux équipes dans la mise en œuvre de cette démarche.

La première étape de travail avec le Club de prévention spécialisée d'Itinéraires, service dans lequel sont intégrés les ALSSES, a été d'engager la **réécriture du projet de service**, outil obligatoire issu de la loi du 2 janvier 2002 qui permet d'informer sur le sens et l'organisation des actions menées par les équipes du Club de prévention spécialisée. Il est un outil tant à destination des équipes que des partenaires et du public que nous accompagnons.

En 2023, la Direction Générale, la Direction du Club de prévention spécialisée et l'assistante qualité ont relancé la démarche de réécriture du projet de service, en s'appuyant sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et les dernières évaluations (interne et externe) menées respectivement en 2020 et 2021.

Entre mars 2023 et avril 2024, un comité de pilotage, composé de chefs de service éducatif et de membres des équipes éducatives, a organisé un diagnostic et formulé des propositions pour le nouveau projet de service couvrant la période 2024-2029.

En tout, 9 groupes de travail ont tenu 32 séances, impliquant 40 professionnels du Club de prévention spécialisée, dont 25 éducateurs spécialisés (**parmi lesquels figurent les 6 ALSSES**), 13 médiateurs Ecole-Familles, un médiateur social et la coordinatrice des médiateurs Ecoles-Familles.



¹- Loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé

Le D.A.E.E.T.

Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement

D.A.E.E.T.

Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement

1. Présentation

Créé en 2013, le **Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement** concerne les **collégiens exclus** de leur établissement pour une période de 5 jours, principalement pour des problèmes de comportement. Il est le fruit d'un travail partenarial mené par l'Éducation Nationale et l'association Itinéraires en matière de prévention du décrochage scolaire précoce. Le Dispositif a également été construit pour tenter d'apporter une réponse à l'augmentation du nombre de Conseils de discipline, la présence dans la rue des élèves exclus du collège et les difficultés des parents à prendre en charge leurs enfants.

OBJECTIF :

Faire de l'exclusion un temps propice à la réflexion, en proposant une prise en charge éducative :

- Travailler sur le savoir-être, le savoir dire et le vivre ensemble.
- Maintenir une continuité dans le travail scolaire.
- Valoriser les compétences des jeunes.
- Créer et tisser du lien avec les jeunes et leur famille.
- Accompagner les parents pour les conforter dans leur rôle éducatif.
- Recréer du lien Famille - Institution scolaire.
- Proposer à l'issue du suivi un accompagnement éducatif par les équipes du Club de prévention.

Cela grâce à des **activités pédagogiques** animées par des professeurs des collèges partenaires et un intervenant **théâtre** qui travaille sur la **gestion des émotions** et l'**identification des raisons de l'exclusion**.

Ce travail se fait aussi **avec les parents**, afin de les conforter dans leur rôle éducatif et de créer ou de recréer du lien entre la famille et l'institution scolaire.

FONCTIONNEMENT :

► A la suite de l'exclusion prononcée par la Direction du collège, un rendez-vous est proposé à la famille, en présence de l'élève, par l'éducatrice référente Mme VAILLANT, afin de présenter le Dispositif et ses règles de fonctionnement.

► Les élèves sont accueillis au siège d'Itinéraires durant les 5 jours de leur exclusion et pris en charge par **Mme VAILLANT**, qui collabore avec les A.L.S.E.S., les équipes éducatives d'Itinéraires des différents quartiers, les professeurs des collèges partenaires et l'intervenant théâtre.

► A l'issue de la semaine dans le Dispositif, un bilan est réalisé avec l'ensemble du groupe, puis en individuel avec la famille. Un accompagnement éducatif est proposé au jeune et à sa famille par un·e éducateur·trice du Club de prévention.

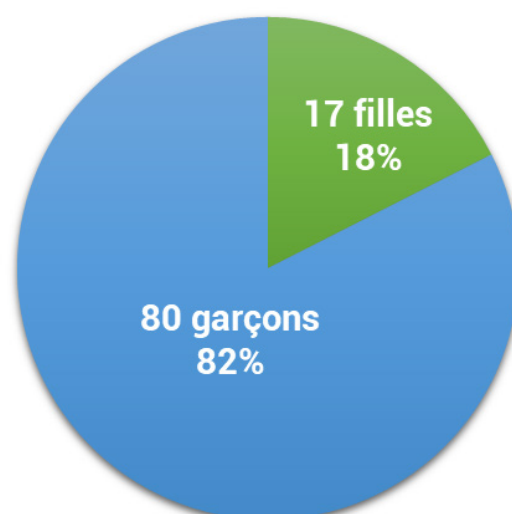
- Le pilotage opérationnel du Dispositif se fait dans les différentes instances :
 - point avec l'équipe de professeurs et d'intervenants toutes les 6 semaines,
 - bilan du DAEET présenté lors d'un Groupes d'Appui Externe (réunissant Itinéraires et les Principaux des collèges concernés).

2. Chiffres clés 2023-2024

97 COLLÉGIENS ACCUEILLIS
dont **58** des Quartiers Politique de la Ville

11 COLLÈGES PARTENAIRES

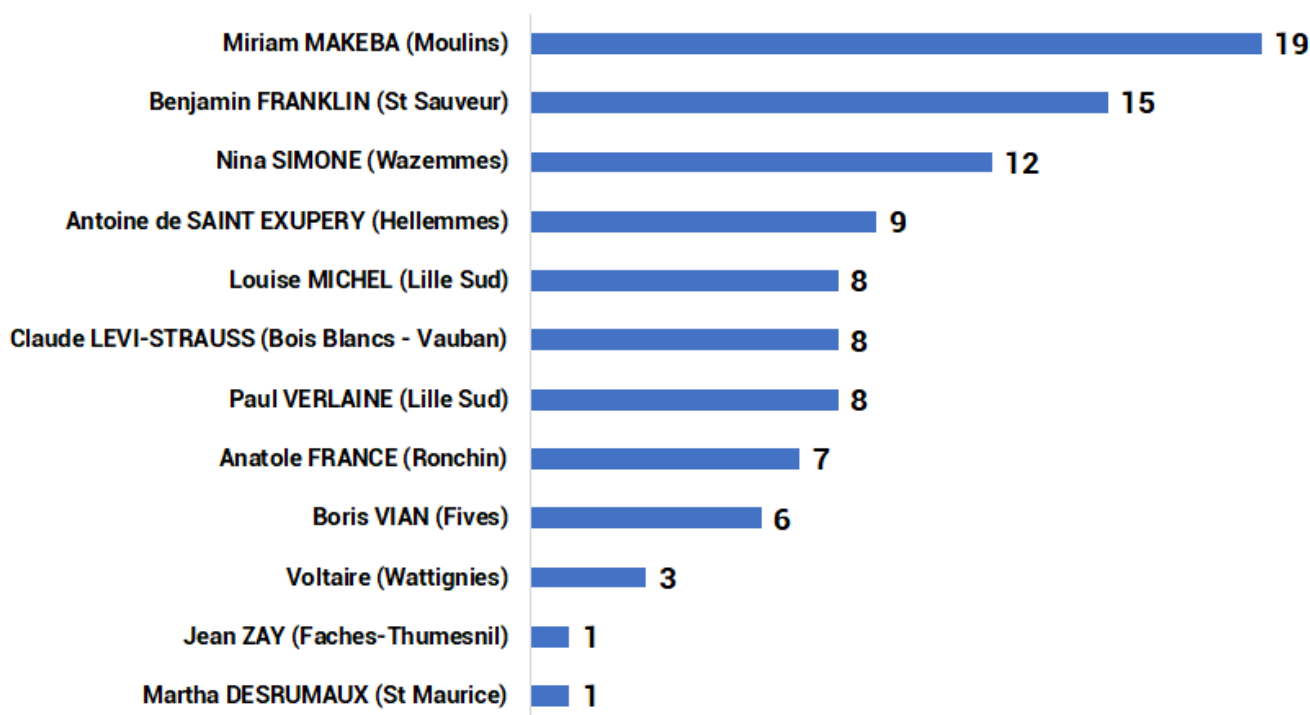
87% de ces élèves accueillis ont évité le Conseil de discipline.



Nous observons une légère augmentation des élèves : 97 contre 94 l'année dernière. Les garçons sont toujours majoritaires et représentent 82 %, pourcentage identique au cours des 4 dernières années.

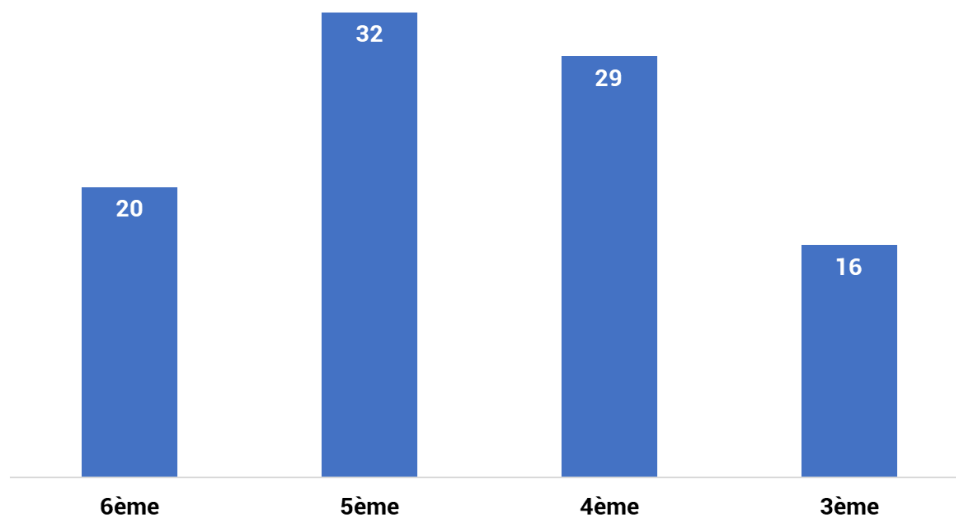
Les filles s'installent beaucoup plus dans le décrochage scolaire physique alors que les garçons vont poser des problèmes de comportements.

Répartition par collège



Les collèges Miriam Makeba et Franklin sont, comme l'année dernière, ceux ayant sollicité le plus le Dispositif. Le collège Nina Simone l'a beaucoup plus sollicité cette année, puisqu'il est à plus de 35% d'augmentation par rapport à l'année dernière, le collège Martha Desrumaux l'a par contre moins sollicité puisqu'un seul élève a été accueilli, contre 7 l'année précédente. Le Dispositif a accueilli **un nouveau collège** en cours d'année scolaire : le **collège Jean Zay**, situé à la limite de Lille Sud et qui accueille également des élèves de ce quartier.

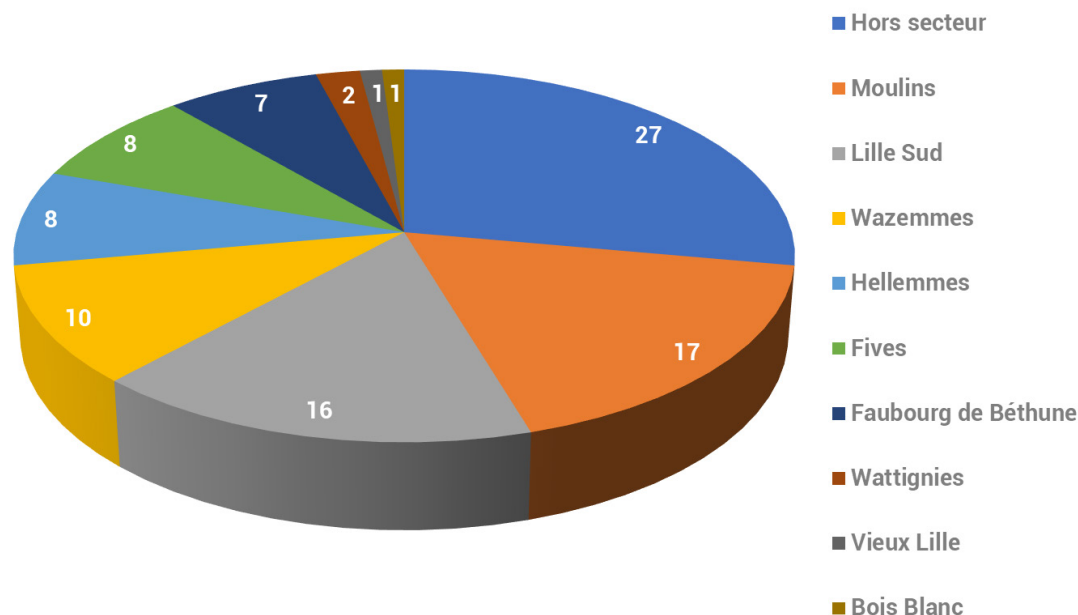
Répartition par niveau



Comme l'année précédente, **les élèves de 6ème et de 5ème sont légèrement plus orientés** que les élèves de 4ème et de 3ème : 54% contre 46 %.

Au cours des 4 dernières années, les élèves des niveaux de 6ème et 5ème ont représenté 60% des accueils.

Répartition par quartier d'habitation



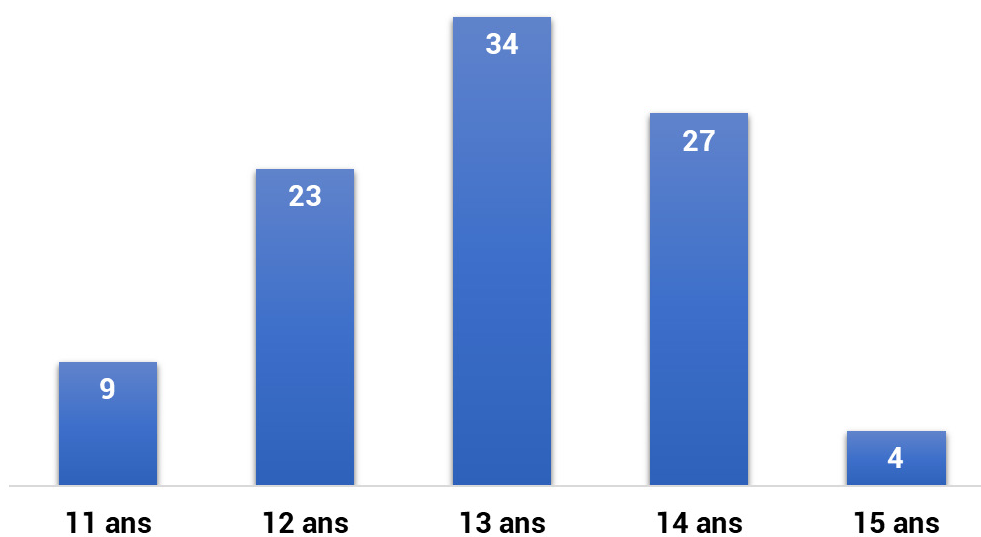
66% des élèves accueillis sont originaires des collèges bénéficiant d'un ALSES d'Itinéraires ou du FCP. Les collèges bénéficiant d'un ALSES de l'association sont à l'origine de 55% des orientations.

72 % des élèves accueillis sont originaires des quartiers et des villes de notre intervention.

Lorsqu'un élève est accueilli par le Dispositif, **il est proposé systématiquement un accompagnement à la famille** à l'issue de la semaine.

Des passerelles sont également faites avec le dispositif **Atout Parent**, avec pour but de soutenir et de conseiller les parents confrontés à des difficultés avec leurs enfants. Des orientations peuvent également être faites vers l'accueil de jour **Mistral Gagnant**.

Répartition par âge



En 2023-2024, **les 11-12 ans représentent 33%** des élèves accueillis et **les 13-15 ans 67%**.

On retrouve quasiment les mêmes pourcentages depuis l'ouverture en 2013.

Et pour les 4 dernières années, nous avons un accueil presque équilibré entre les 10-12 ans et les 13-16 ans, respectivement 48% pour les 10-12 ans et 52 % pour les 13-16 ans. En sachant que les élèves âgés de 16 ans représentent moins de 5% ces 4 dernières années.



3. Projet pédagogique

LES OBJECTIFS :

- Être capable de remettre en cause son comportement
- Comprendre la notion de responsabilité éco-citoyenne
- Maintenir les apprentissages scolaires
- Créer du lien avec les familles pour proposer un accompagnement éducatif

LES ATELIERS :

► ATELIER ÉCRITURE - animé par **Guillaume KRZEPISZ**, professeur en UP2A¹ au collège Franklin



Il s'agit d'un atelier d'expression écrite où les élèves sont invités à se présenter, présenter leur famille, leur vie au collège, leurs passions, leurs envies, leurs rêves... Les jeunes choisissent librement ce qu'ils souhaitent livrer sur eux et l'illustrent avec des visuels qu'ils recherchent sur Internet.

En deuxième partie de séance, d'autres activités sont proposées aux élèves : test d'orientation, entraînement aux ASSR², révisions en français...

Objectifs visés :

- Apprendre à mieux se connaître à parler de soi, à trouver les mots pour s'exprimer, à se projeter.
- Faciliter les échanges entre jeunes et adultes.
- Travailler les compétences en rédaction, en français, en informatique, etc.

► ATELIER PHYSIQUE CHIMIE - animé par **Kathaleen MIKOLAJCZAK**, professeure au collège Makeba

La séance démarre par «*Comment je me sens ?*» : chaque élève entoure une liste non exhaustive d'émotions puis explique en quelques phrases pourquoi il est ici et quelle a été sa réaction et son émotion lorsqu'il a appris qu'il allait être exclu du collège.

Dans un deuxième temps, les jeunes jouent à **Totem**, jeu de développement personnel qui permet de s'amuser tout en découvrant ses forces et ses qualités à travers le regard des autres.

Enfin, la troisième partie de l'atelier est consacrée à la réalisation d'expériences en physique ou en chimie, pour continuer les apprentissages scolaires.



► ATELIER THÉÂTRE-FORUM - animé par **Jacob VOUTERS**, directeur de la compagnie Etc Etc Etc

L'objectif de cet atelier est pour les élèves de réfléchir et d'échanger sur leur comportement et les raisons de leur exclusion.

À travers des jeux de rôle, chacun essaie de se mettre à la place de l'autre (travail de l'empathie), de reconnaître ses émotions et de trouver d'autres façons de les exprimer.



► **ATELIER SENSIBILISATION AU MONDE NUMÉRIQUE** - animé par **Thierry VAN DE VELDE**, professeur de sciences et technologie au collège Verlaine

Objectif / questionnement : comment apprendre à vivre correctement dans ce monde numérique, en se protégeant et en respectant les autres ?

Les thèmes abordés dans cet atelier sont :

- L'évolution des téléphones portables
- Les réseaux sociaux et leurs dangers (comment bien les utiliser ?)
- Le droit à l'image et la publication d'informations (la limite du droit de chacun)
- L'usurpation d'identité (qui se cache derrière un pseudo ?)
- L'IA (intelligence artificielle) et le risque de ses dérives (une image est-elle toujours vraie ?)

► **ATELIER SPORT** - animé par **Sébastien NOTOT**, professeur d'éducation physique et sportive au collège Louise Michel

Le cours d'éducation physique et sportive a lieu le vendredi de 10h à 12h30. L'activité support proposée cette année était **l'escalade**, mais les élèves ont eu aussi l'occasion de pratiquer d'autres disciplines, telles que le basketball et le football.



► **ATELIER PERSONNALISÉ DU MERCREDI** - animé par **Catherine KRZEPISZ**, professeure en UP2A¹ au collège Makeba

Cet atelier est adapté en fonction de l'âge et des profils des élèves du groupe.

Orientation scolaire (pour les 4^e et 3^e)

À l'aide d'un livret intitulé « *Mon parcours d'avenir* » et de tests, les élèves apprennent à mieux se connaître. Ces exercices permettent de voir quelles thématiques émergent.

Les élèves de 3^{ème} font aussi des recherches sur des lycées et apprennent à rédiger des lettres de motivation.

Education civique et morale

Cet atelier est individualisé en fonction des besoins et des problématiques rencontrées par chaque jeune :

- harcèlement,
- rapports filles/garçons,
- gestion des émotions,
- rapports élèves/enseignants, etc.

Différents supports sont utilisés : vidéos, jeux, BD, cartes heuristiques, etc.

Escape game : révisions tout en s'amusant (mathématiques, français, histoire/géographie).



► **ATELIER CUISINE** - en partenariat avec la **cuisine commune Chaud Bouillon**, à Fives



Un mercredi par mois, cet atelier est proposé aux élèves pour travailler, via le support de la cuisine, des matières telles que le français, les mathématiques, l'orientation scolaire, la nutrition.

L'objectif est aussi de développer leur savoir être, leur savoir-faire et l'entraide entre tous.

La production est ensuite distribuée aux personnes sans domicile fixe par des élèves de Sciences Po Lille lors de maraudes.

1 - Unité Pédagogique pour Elèves Allophones

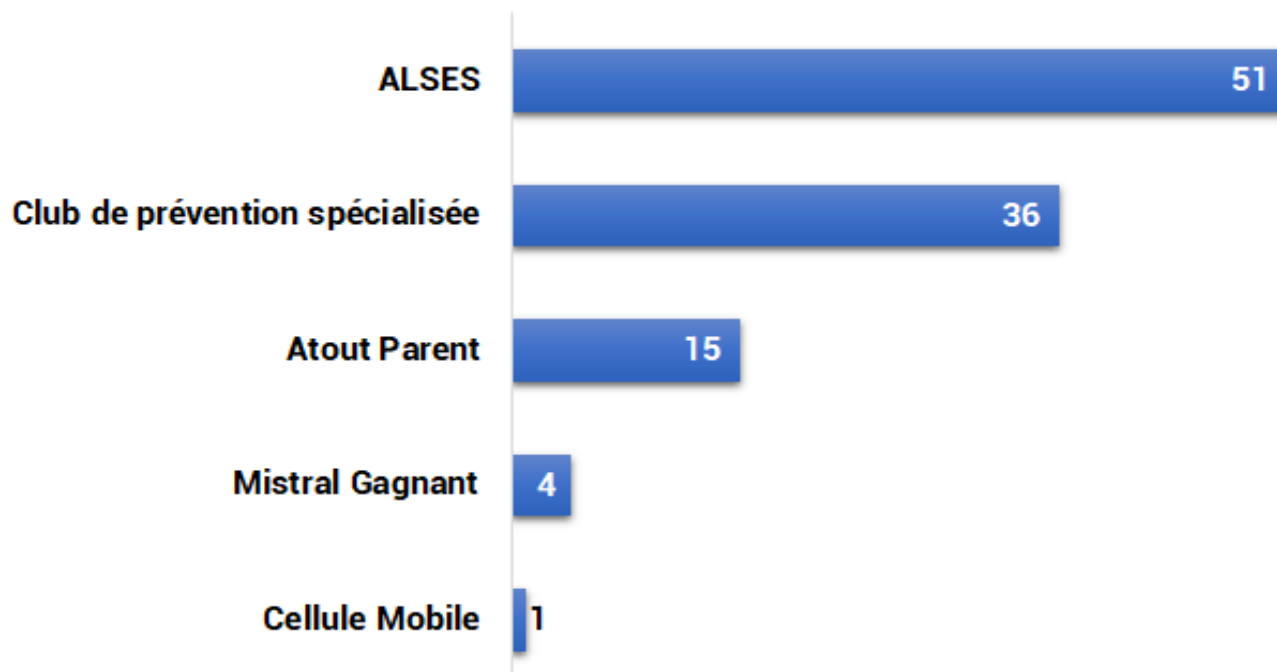
2 - Attestations Scolaires de Sécurité Routière

4. Les liens avec les autres services d'Itinéraires

Le Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement travaille en lien étroit avec l'ensemble des autres services de l'association Itinéraires, l'objectif étant de construire une prise en charge globale de l'élève à l'issue du dispositif.

Ce travail partagé conduit à la recherche de solutions concrètes aux différents problèmes identifiés. Il met en perspective le retour au collège et la poursuite de l'accompagnement éducatif par l'ensemble des professionnels d'Itinéraires.

Nombre de jeunes orientés vers les professionnels d'Itinéraires :



NOTE DE SITUATION

Georges*, 11 ans : un relais avec l'éducateur de quartier

Georges, en classe de 6^{ème}, est orienté par son établissement scolaire vers le DAEET pour les raisons suivantes :

- entre dans une classe sans y être invité ;
- exclu plusieurs fois par jour pour problèmes de comportement ;
- relations conflictuelles avec les autres élèves et certain adultes ;
- manque de concentration et agitation.

Il n'est alors connu ni de l'ALSES ni de l'équipe éducative de quartier.

Georges vit avec sa maman, qui a de graves problèmes de santé, dont elle me fait part lors de notre première rencontre. Sa sœur aînée, majeure,

vit toujours au domicile familial, de même que son beau-père, ponctuellement. Georges est en contact avec son père de façon irrégulière le week end et durant les vacances scolaires.

Lors de notre premier rendez-vous, sa maman arrive très en colère et hurle son mécontentement dans le couloir. Je décide de laisser évacuer cette colère ; elle exprime son mépris pour les services sociaux et pour le collège. Après qu'elle se soit un peu apaisée, je prends le temps de lui expliquer le dispositif et mon rôle auprès de son fils. Elle me dit accepter de signer les différentes autorisations uniquement pour éviter que le collège ne la "catalogue une fois

de plus comme une mauvaise mère" et que les services sociaux lui retirent la garde de son fils (j'apprends quelques jours plus tard que Madame a reçu une convocation pour une audition suite à une information préoccupante déposée par l'assistante sociale du collège, à la suite de révélations de Georges l'accusant de violence).

Si cet entretien se termine plus calmement, cette rencontre m'alerte d'une part sur l'état de santé fragile de Madame, sur son problème de gestion des émotions, et sur son isolement quant à la prise en charge de son fils.

Je décide alors de lui parler de **mes collègues de l'équipe éducative du Club de prévention** intervenant dans son quartier d'habitation et lui propose de rencontrer rapidement un éducateur spécialisé afin qu'il lui apporte un **soutien dans sa fonction parentale** et qu'il rencontre Georges. Elle accepte non sans mal cette proposition.

Georges rencontre donc un membre de l'équipe éducative du Club à l'occasion d'un repas pendant sa semaine dans le DAEET. Les repas sont toujours des moments facilitateurs de mise en lien pour les adolescents.

La semaine de Georges dans le dispositif se déroule plutôt correctement. Il fait beaucoup d'efforts pour rester à l'écoute et concentré. S'il a besoin régulièrement de la présence d'un adulte afin de débiter les activités et de se remobiliser, il fait néanmoins preuve de bonne volonté dans les différents exercices qui lui sont demandés par les professeurs intervenant dans le dispositif. Il exprime d'ailleurs les difficultés qu'il rencontre pour se concentrer sur une longue durée et surtout pour rester statique. Nous convenons alors ensemble qu'il peut sortir de la salle lorsqu'il sent la fatigue et l'agitation le submerger. Ce petit temps d'aller-retour entre la salle et couloir lui permet de reprendre les apprentissages plus sereinement.

J'ai pu également lui apprendre quelques petits exercices de cohérence cardiaque, dont il me dira ensuite, après les avoir expérimentés à la maison : *« ça me détend, ça me donne envie de dormir »*.

Si la première rencontre avec la maman fut assez compliquée, durant la semaine du dispositif, j'ai

découvert une maman attentive au travail de son fils. Chaque fin de journée, elle me téléphonait afin d'avoir un retour.

Compte tenu de ses problèmes de santé et en accord avec elle, nous réalisons le bilan de la semaine à son domicile, en présence de mon collègue éducateur. Ce bilan est un moment important qui nous permet de donner la parole à l'enfant quant à son ressenti sur le travail réalisé et sa compréhension de la sanction. Ce bilan permet également d'apporter aux familles une évaluation des professeurs. J'apporte aussi mon regard d'éducatrice spécialisée et fait part de mes recommandations. Enfin, j'informe les parents qu'un bilan complet est transmis au collège avec des propositions d'axes de travail pour l'élève mais également pour le corps enseignant.

Madame a pu entendre les efforts réalisés par son fils durant cette semaine mais aussi les fragilités repérées par les différents professionnels.

Nous nous accordons avec elle sur la **mise en place d'un accompagnement éducatif avec mon collègue du Club de prévention**, sur les axes suivants :

- travailler la relation collège/famille ;
- mettre en place des activités de loisir pour Georges afin qu'il puisse améliorer sa relation à l'autre ;
- réfléchir à la relation mère/fils et apporter des solutions acceptables par Madame ;
- réaliser un bilan de santé pour Georges, en lien avec ses problèmes de concentration.

A ce jour, l'accompagnement éducatif se poursuit avec la famille. Georges a participé à différentes sorties organisées par l'équipe éducative du Club de prévention et a intégré un projet collectif sur la thématique du cirque.

Afin de **faciliter la relation avec le collège**, un **travail avec l'ALSES** et l'éducateur de quartier s'est organisé, ce qui aide la maman à reprendre confiance en l'institution. Le collège a proposé de prendre en charge financièrement un rendez-vous de Georges avec un pédopsychiatre, qui a permis de diagnostiquer une hyperactivité chez Georges, et de l'orienter vers un accompagnement spécifique.

Laurence VAILLANT, éducatrice référente

* Le prénom a été modifié

5. Focus : le rôle de l'éducatrice référente



Portrait

Laurence VAILLANT : éducatrice spécialisée référente du Dispositif

Ma présence durant les 5 jours permet aux élèves d'être rassurés quant à cette semaine particulière dans leur parcours scolaire. Ma **posture est bienveillante** et aide les élèves à travailler sans peur du jugement, à mieux se concentrer et à demander de l'aide.

Être en binôme avec les professeurs facilite l'accompagnement de ces élèves souvent fâchés avec les apprentissages et surtout les règles. Déconstruire la croyance que le professeur est le seul responsable de la sanction est nécessaire chez beaucoup. Il faut changer le regard qu'ils portent sur les adultes et l'institution scolaire, travailler également sur la gestion de leurs émotions.

Être au quotidien avec les élèves favorise le lien éducatif : la **confiance** s'installe au fil des jours, ce qui facilite le **relais avec mes collègues ALSSES et/ou des équipes éducatives du Club**, à qui je propose de rencontrer l'élève durant cette semaine, autour d'un repas ou durant l'animation d'une séquence.

Ma place centrale au sein du Dispositif, me permet d'être à l'origine de la **mise en place de la relation éducative**, notamment dans le cas où le jeune et sa famille ne sont pas connus de l'ALSSES ou de l'équipe éducative du Club. Je suis donc amenée à **développer un travail en transversalité avec les équipes Club de prévention ainsi qu'avec les différents services d'itinéraires**.

J'interviens aussi en soutien de mes collègues pour redonner confiance, valoriser les compétences des jeunes et des familles, et pour encourager les familles à poursuivre ou à reprendre le contact avec eux.

Les familles expriment aisément leurs difficultés et inquiétudes, et sont en attente, voire en demande d'aide et de soutien dans leur fonction parentale. Ces échanges me permettent d'orienter vers **l'ALSSES** qui ne connaît pas encore l'enfant ou sa famille, **l'éducatrice d'Atout Parent** ou un éducateur du Club. Je peux aussi parler du **Plateau Technique d'itinéraires** à un parent en recherche d'emploi.

Evaluer la pertinence du Dispositif avec les élèves, les familles et les collègues est un moment important de mon travail. Pour beaucoup de

jeunes, cette semaine les aide à prendre du recul quant aux actes commis, de s'exprimer sur les difficultés relationnelles avec les autres élèves, avec les adultes, avec le travail, etc.

Grâce aux bilans, ils sont en capacité d'**envisager plus sereinement leur retour au collège**.

2 types de bilans sont réalisés :

- le vendredi matin avec l'ensemble du groupe,
- le vendredi après-midi en individuel avec la famille.

Le **bilan collectif** permet aux élèves de s'exprimer à tour de rôle sur leur vécu de la semaine, et de faire leur auto évaluation par écrit, sous forme de tableau, transmis au collège (ce qui a été positif ou négatif dans leur travail, leur comportement ; ce qui a été compris de l'exclusion ; comment l'élève souhaite reprendre le collège ; quel effort fournir, quelle aide demander).

Pour le **bilan avec la famille**, selon l'accompagnement éducatif que je propose, j'invite l'ALSSES, l'éducateur de quartier ou la référente d'Atout Parent. Peuvent être également invités des acteurs du champ social du collège, afin de renforcer le partenariat autour du jeune et de sa famille au sein de l'établissement scolaire. Lors de cette rencontre, l'élève et la famille prennent connaissance des appréciations de professeurs. Si ce bilan me permet de pointer les changements réalisés ou non, il permet surtout de **proposer une poursuite de mon travail par mes différents collègues**.

Ces bilans sont transmis le jour même aux chefs d'établissements afin de préparer le retour de l'élève.

A la suite de la semaine, j'engage un **travail de suivi de certains jeunes et familles qui me sont apparus fragiles ou en difficulté**. Ce laps de temps est important pour soutenir les familles, les jeunes et apporter mon aide aux collègues, afin que le relais se réalise dans les meilleures conditions. Ensuite, je « m'éclipse » afin de laisser mes collègues poursuivre l'accompagnement. Il est donc impératif que je m'appuie sur mes collègues afin que mon travail ne soit pas vain, en particulier les ALSSES, premiers interlocuteurs dans le collège.



Le groupe de parole animé par l'éducatrice référente

En plus des séquences de travail avec les professeurs, je partage des temps avec les élèves afin de **leur apporter réflexions et questionnements quant à leur arrivée dans le Dispositif**. Le DAEET doit permettre à l'élève de s'interroger sur son fonctionnement et enclencher un changement. Pour cela, il doit être rapidement dans un **environnement de confiance**. La composition du groupe fait partie des critères de réussite et je suis attentive à certains critères :

- Le groupe ne doit pas excéder 5 élèves : au-delà, ils rencontrent des difficultés à faire part de leurs fragilités, par crainte du regard des autres.

- Ne pas accueillir plusieurs élèves du même collège afin d'éviter les alliances venant perturber le bon déroulement de l'accueil.

- Être attentive aux difficultés ayant amené l'exclusion et prendre garde à ne pas créer des difficultés supplémentaires par les élèves accueillis.

Il m'arrive donc parfois de différer l'accueil d'un élève pour ne pas compromettre le bon fonctionnement du Dispositif et que cette semaine soit la plus bénéfique pour tous.



Le groupe de parole que j'anime dès le lundi matin permet de **faire connaissance** et **d'expliquer à tous le pourquoi de leur sanction**. Ses objectifs :

- **Poser les règles de vie durant la semaine** : libre expression, confidentialité, respect de l'autre, non passage à l'acte, importance de mettre des mots sur ce que l'on ressent. Je leur apporte des consignes de bien vivre : on a le droit de rire mais on l'explique, il est important de s'écouter, il n'y a pas de mauvaises réponses.

- **Créer un lien de confiance** : j'utilise le **portrait chinois** qui se révèle être un outil « brise-glace » et permet au groupe de faire connaissance et de pouvoir travailler ensemble. Il aide à déceler certains aspects de la personnalité des élèves, identifier leurs goûts ou leurs préférences personnelles et pouvoir ainsi entrer dans leur sphère personnelle.

- **Parler des raisons de l'exclusion** : c'est à partir d'une fiche complétée par le collègue qu'est abordée la sanction. Il s'agit ici de prendre du recul sur les actes et la sanction, de poser les premiers mots sur le vécu en matière d'émotions, de sentiments, de représentations, etc. L'élève réfléchit à son comportement, aux causes de son exclusion, au rôle et aux attentes de l'école, et aussi à ses attentes et son projet personnel. Il s'agit de l'amener à un travail d'introspection pour identifier les difficultés qui font obstacle à sa scolarité mais aussi les capacités et les ressources personnelles dont il dispose pour poursuivre sa scolarité dans un nouvel état d'esprit.

Cette première séance est décisive et vise à **créer LE GROUPE**, à lever les défenses afin que les collégiens travaillent ensemble durant la semaine, en se sentant en sécurité, et à favoriser la prise de parole. Cet échange amorce la circulation de la parole, les élèves se sentent alors écoutés, non jugés, acceptés et donc rassurés : certains aborderont leur vécu et leur ressenti.

Une fois le climat de confiance créé, les motifs de l'exclusion sont abordés, ce qui amène souvent à reparler des règles, leurs sens, mais aussi d'aborder le rôle des adultes. Ces échanges permettent de **mieux comprendre le pourquoi de leur comportement** : beaucoup expriment leurs difficultés scolaires, le fait qu'ils s'ennuient en classe car ils ne comprennent pas ou plus, expliquent leur retard scolaire accumulé, certains parlent même de décrochage scolaire. Tout ne se passe pas uniquement au niveau de la scolarité et l'adolescence est un élément perturbateur.

Durant la semaine, j'apporte des réponses, des outils, des réflexions, des propositions d'accompagnement éducatif afin que les uns et les autres puissent reprendre une scolarité autrement. **Cette semaine n'est pas une finalité mais un démarrage, une réflexion au changement**. Je tente d'amener les élèves à réfléchir à une attitude qu'ils pourraient adopter pour se préparer au retour au collège. Certains la saisiront, d'autres ne seront pas encore prêts à faire ce chemin.

Conclusion

Comme l'année dernière, les accompagnements des ALSES sont en nette augmentation et le nombre d'élèves accueillis par le Dispositif d'Accueil des Elèves Exclus Temporairement est toujours aussi important.

Si les ALSES sont confrontés régulièrement à la problématique du décrochage scolaire, ce n'est toutefois pas la seule difficulté qu'ils combattent. Chaque ALSES s'efforce de mener au mieux son accompagnement dans l'intérêt des élèves et de leur famille, tout en respectant le travail des personnels intervenant au sein des établissements scolaires.

Les besoins de parler, d'être écouté ou d'être soutenu sont toujours les premiers sujets exprimés par les élèves. Les mêmes motifs sont abordés dans le travail réalisé auprès des familles.

Les personnels de l'Education Nationale sont, cette année encore, les premiers témoins des difficultés repérées chez les élèves, et sont les premiers vecteurs d'orientation vers les A.L.S.E.S. Toutefois, les élèves sont également en demande, puisqu'ils représentent près de 17% des sollicitations, particulièrement au sujet de leur scolarité, d'un besoin de loisirs et d'un besoin de parler, d'être écouté.

L'ALSES est un éducateur de prévention spécialisée attaché à une équipe de quartier. Il est affecté pour une partie de son temps dans le collège qui reçoit les jeunes de son territoire. Son ancrage dans une équipe de quartier amplifie la portée de ses interventions auprès des jeunes et de leurs familles.

S'appuyer sur les compétences d'une équipe éducative, d'une professionnelle en charge du Dispositif des Elèves Exclus Temporairement depuis plusieurs années, d'une équipe d'un accueil de jour formée à accueillir des élèves en risque de décrochage scolaire, d'une éducatrice formée à l'accompagnement des familles et au développement de leurs compétences, est indispensable pour permettre aux familles de voir et de comprendre autrement.

Cette synergie mise à disposition des collégiens depuis de nombreuses années contribue à éviter le décrochage scolaire, permet le raccrochage aux apprentissages, facilite la médiation entre l'institution scolaire et les familles, apporte un second souffle aux situations qui paraissaient «perdues».

Toutes ces compétences nous forcent à poursuivre notre réflexion et à **proposer un projet pour offrir ce même service aux lycées** en 2025, lycées où le décrochage scolaire conduit des élèves à quitter le système scolaire sans qualification.

Francine BLAS,
Responsable des dispositifs de prévention du décrochage scolaire et social

Acteur lillois de lien et
d'innovation sociale



Acteur lillois de lien et
d'innovation sociale



Prévention du décrochage scolaire et social

Proposer une solution
à chaque jeune en
situation de décrochage

Insertion professionnelle

Favoriser les conditions
d'une insertion
professionnelle durable

Présence dans les quartiers

Tisser du lien social
avec les jeunes et leur
famille dans leur quartier

Réduction des risques

Accompagner les
travailleurs·se·s du sexe
et les usager·ère·s de
drogues

Prévention de la radicalisation

Soutenir et accompagner
les familles et les jeunes

Contact Prévention du Décrochage Scolaire :
06.31.46.26.68 - francine.blas@itineraires.asso.fr

Siège d'Itinéraires :
8 rue du Bas Jardin 59000 Lille
Tél : 03 20 52 11 00 - Fax : 03 20 85 11 91
contact@itineraires.asso.fr
www.itineraires.asso.fr



Imprimé sur papier 100% recyclé